



Montpellier

Notre Ville

N°285
NOVEMBRE 2004

MONTPELLIER JEUNESSE

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Les jeunes bien dans leur ville !

L'Espace Montpellier Jeunesse accueille 50 000 jeunes chaque année.

(pages 11 à 14)

Petit Bard - La Pergola : le projet de rénovation.

Page 8

La Biennale Montpellier Chine se prépare.

Page 10

Patrick Vignal présente la politique sportive de la Ville.

Page 19

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Journée mondiale de lutte contre le SIDA : "M'avez-vous entendue aujourd'hui ?"



Cette année, la journée mondiale de lutte contre le Sida a pour thème : "Femmes, filles, VIH et Sida".

Cette journée, dont l'écho résonne dans le monde entier, possède un impact médiatique important et reste un outil principal de sensibilisation à ce qui demeure un fléau planétaire : le SIDA. Créée le 1^{er} décembre 1988, cette journée s'inscrit depuis 1997 dans un programme plus vaste qui s'étend sur une année, la campagne mondiale contre le SIDA. Mais si elle néglige la cause des femmes, elle se condamne à l'inutilité. C'est en partant de ce constat que le Programme Commun des Nations Unies sur le VIH / SIDA (ONUSIDA, créé en 1996) a défini le thème 2004 en ces termes : femmes, filles, VIH et Sida. Les femmes représentent en effet près de la moitié des personnes

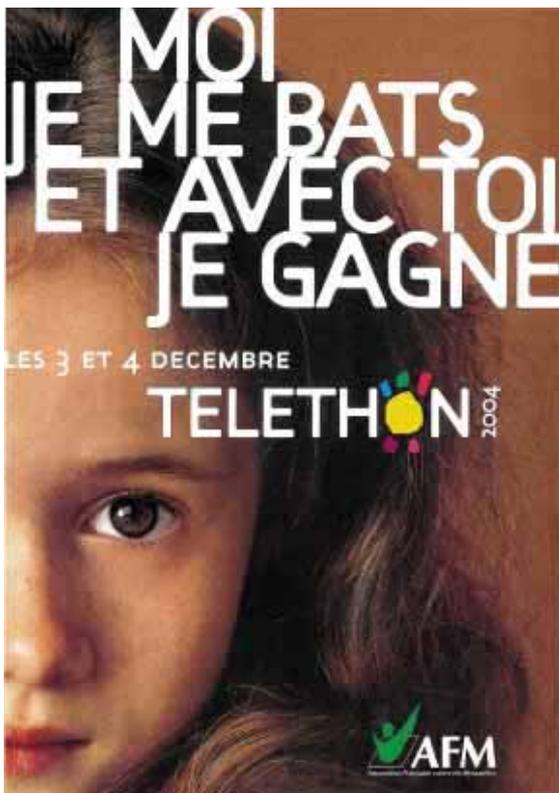
contaminées par le VIH, et là où l'épidémie dure depuis plus longtemps, en Afrique, elles sont encore bien plus nombreuses. Avec le leitmotiv "M'avez-vous entendue aujourd'hui", la campagne examine la manière dont les inégalités entre les sexes alimentent l'épidémie de SIDA.

INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES

Les femmes ne possèdent toujours pas les mêmes droits et le même accès à l'emploi, à la propriété et à l'éducation que les hommes. Et tant que ces déséquilibres persisteront, les progrès sur le front du sida leur échapperont. Elles sont également plus susceptibles d'être confrontées à la violence sexuelle. Avec 8 000 morts par jour dans le monde et 6 millions de malades ayant besoin d'un traitement pour survivre, le SIDA est une urgence majeure. Cette année encore, la journée mondiale de lutte contre le SIDA, rappelle ce constat tragique. De nombreuses animations sont prévues à Montpellier, sur la place de la Comédie, avec des débats, des rencontres, des conférences, des vidéos de prévention... Informations relayées par les Maisons pour tous qui, tout au long de cette année, se sont mobilisées pour cette cause. Le matin, l'Espace Montpellier jeunesse lancera l'opération "Café, croissant, capotes" ; le midi, les restos U en partenariat avec le Crous, organisent un centre d'information et toute la journée, le bus Info Jeunes sillonnera la ville. Et vous, pensez-vous au SIDA entre deux 1^{er} décembre ?



Pour toutes informations complémentaires, ne pas hésiter à composer le numéro gratuit de Sida Info Service 0 800 840 800
Autres contacts utiles :
• L'EMIPS 34, Equipe Mobile pour l'information et la prévention du VIH/Sida et des IST (Infections Sexuellement Transmissibles) : 04.99.13.35.72.
• Centre de dépistage gratuit et anonyme, Hôpital St Eloi : 04 67 33 69 50
• Planning familial pour les jeunes : 04.67.64.62.19.



VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Téléthon : "Moi je me bats et avec toi je gagne"

L'Association Française contre les Myopathies (AFM) se fait l'écho de Jeanne, atteinte d'une maladie neuromusculaire. Parce que c'est grâce à la mobilisation de tous, cette année encore, que nous finirons par vaincre la maladie. Une manifestation qui sera activement relayée par les antennes de Radio France et de France télévision, à travers un marathon de trente heures de direct, pour aider la vie à gagner. Plus de 22 000 animations sont attendues, réparties partout en France.

LES ÉTUDIANTS MOBILISÉS

À Montpellier, le comité d'organisation étudiant, volontaire et bénévole, organise une multitude d'activités qui auront lieu sur la place de la Comédie à partir de vendredi 14h, jusqu'à samedi 21h. Un spectacle final est d'ores et déjà prévu le samedi soir, de 20h30 à 22h30 dans la salle des rencontres à l'Hôtel de Ville. Parce que l'AFM se doit d'explorer toutes les pistes thérapeutiques qui émergent, qu'un essai

sur l'homme peut coûter plusieurs millions d'euros, que la recherche fondamentale sur le muscle n'a pas encore livré tous ses secrets et que la maladie continue de progresser et de tuer... pour tout cela, l'AFM a besoin de tous, les 3 et 4 décembre.

Ligne du don :
36 37. www.telethon.fr



Le Téléthon, un événement qui mobilise chaque année les montpelliérains et leurs associations.



A l'occasion de la mise en place de la devise de la République sur le fronton de l'Hôtel de Ville, Hélène Mandroux a réaffirmé sa détermination à diriger notre ville, en écoutant et en débattant avec chacun d'entre nous, sans jamais brader ses valeurs, ni se départir de l'intérêt général qui la guide.

"La République est pour nous tous un idéal fort"

Le 22 octobre, j'ai souhaité marquer les 6 mois de mon élection aux fonctions de maire par un acte symbolique. Ce qui était implicite hier, doit être explicite aujourd'hui. La devise de notre République est maintenant inscrite sur le fronton de notre Maison commune. Sa présence est là pour rappeler son importance et combien notre République est le bien le plus précieux qui nous ait été laissé en héritage.

Certains pourraient sourire à l'évocation de ce geste, penser qu'il est dénué d'intérêt ou y voir un acte passéiste. Pourtant, je soutiens que cette devise est loin d'être dépassée et qu'au contraire notre pays a besoin, plus que jamais, d'affirmer clairement ces valeurs fondamentales de l'Homme. Il faut même être vigilants et se tenir prêts à lutter avec patience et détermination contre toute atteinte à nos valeurs républicaines. La liberté se conquiert, l'égalité est garantie par la loi, la fraternité ne se décrète pas, elle nécessite une attention permanente.

Comment pourrions-nous en effet parler aujourd'hui de Liberté, si nous n'avions pas une pensée pour nos compatriotes journalistes détenus depuis plus de 2 mois en Irak ?
Comment pourrions-nous parler d'égalité, si nous n'attirions pas l'attention sur le fait que le chauffeur syrien de ces otages mérite tout autant d'être libre ?
La Fraternité ne se mesure-t-elle pas au regard de l'Humanité entière ?

Et il ne suffit pas de croire qu'en l'invoquant tout s'arrange. Elle exige au contraire que nous soyons des citoyens actifs, fiers de cultiver partout où il est possible notre esprit civique et notre esprit de tolérance. Je crois en une République qui unit, qui éman-

cipe et qui transforme notre société. C'est la raison pour laquelle je tiens à ce que notre ville s'engage résolument sur la voie du respect de tous ses citoyens, sans distinction de sexe, d'origine ou de religion. C'est une conviction qui s'applique au quotidien et notamment lors des cérémonies civiles du PACS qui permettent à deux personnes souhaitant officialiser une union dans un cadre plus agréable que le seul Tribunal d'instance, de le faire symboliquement en Mairie.

En 2005, nous commémorerons les 100 ans de la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, acte fondateur de notre pacte laïc, ainsi que les 60 ans du droit de vote des femmes en France. Ces deux événements forts seront l'occasion pour nous d'affirmer nos convictions républicaines. Mais déjà, les réunions publiques qui viennent d'avoir lieu dans les quartiers, sont l'illustration que notre République se vit au quotidien et au plus près de nos attentes. Quant au budget 2005 qui se prépare également, il rappelle que l'action publique se mesure et se vérifie concrètement...

Ce combat républicain et cette ambition pour une véritable République sociale se traduit parfaitement par ces mots de Victor HUGO : "La formule républicaine a su admirablement ce qu'elle faisait : la gradation est irréprochable. Liberté, Egalité, Fraternité. Rien à ajouter, rien à retrancher. Ce sont les trois marches du perron suprême. Tout l'homme est là..."



Hélène MANDROUX
Maire de Montpellier

Montpellier n'oublie pas les otages en Irak

A l'initiative de madame le Maire de Montpellier, Hélène MANDROUX, des cahiers de soutien aux otages en Irak sont tenus à la disposition de tous les Montpelliérains, dans le hall de la mairie. Alors que les journalistes français Christian Chesnot et Georges Malbrunot, ainsi que leur compagnon syrien Mohammed Al-Joundi, ont entamé leur troisième mois de captivité, la Ville de Montpellier a engagé cette démarche, également mise en place par la mairie de Paris, afin de relancer une grande mobilisation des citoyens. En l'espace d'une semaine, plus de 500 messages de soutien ont déjà été rassemblés. Les premiers cahiers ont été transmis au Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et au ministre des Affaires Etrangères, Michel Barnier. L'opération doit se poursuivre jusqu'à la fin de la crise.



MONTPELLIER en images



Mercredi 22 septembre, Journée nationale "en ville sans ma voiture". Montpellier participe, naturellement, à la manifestation, dans un centre ville désormais fermé tous les jours à la circulation.

Le 26 septembre, la journée du vélo réunit une foule de Montpellieriens qui, tous âges confondus, pédalent dans la même direction.



Luc BOUSQUET, champion du lancer de micoques et co-président de la Calandreta Dau Clapas, brandit la coupe qui lui revient de droit. La festa de la Micosola a eu lieu sur la place Sainte Anne le dimanche 26 septembre. Elle est organisée depuis trois ans par les Calandretas (écoles bilingues franco-occitan) Dau Clapas, Candola et Novela Lepic. Elle a réuni cette année encore près de 500 personnes.



L'unité de thérapie cellulaire dirigée par le Pr. Bernard KLEIN (au centre), dispose désormais de locaux ultramodernes dans le service des Médecines Internes de l'hôpital Saint-Éloi. Lors de leur inauguration, le jeudi 30 septembre Philippe SAUREL, adjoint au maire, délégué à la solidarité et conseiller général (à droite) accueille le Pr. Axel KAHN, directeur de l'Institut Cochin à Paris (à gauche).



Les premiers jours d'octobre (1, 2 et 3) laissent quartier libre à la création des artistes montpellieriens dans toute la ville. Avec entre autres, la parade urbaine de Kérozen



8 Gazoline puis le grand concert de Ginkobloba au Peyrou, la ville est en fête. Une réussite pour la 1^{re} édition de QUARTIERS libres



2 octobre 2004, ouverture de la "Journée Portes Ouvertes" dans la cour de la Maison de Heidelberg. Sont présents, de gauche à droite : Kurt BRENNER, Directeur de la Maison de Heidelberg, Beate WEBER, maire de Heidelberg, Bernard FABRE, adjoint au maire de Montpellier, délégué aux Relations Internationales, Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, Martin ANDERSCH, conseiller honoraire d'Allemagne à Montpellier et Irene KOHLHAAS, conseillère culturelle à l'ambassade d'Allemagne à Paris.



Le 2 octobre, les nouveaux Montpellieriens sont accueillis au Corum par Hélène MANDROUX et toute son équipe municipale. Visite de la ville et concert de l'Orchestre National de Montpellier sont également au programme.



Vendredi 8 octobre, Hélène MANDROUX inaugure en compagnie de Sergio SILVA DO AMARAL, ambassadeur du Brésil à Paris, la 5^e Foire internationale de Montpellier "aux couleurs du Brésil".



Lundi 4 octobre, le service des Espaces verts de la Ville est contraint d'abattre, "avec un pincement au cœur", un Copalme centenaire du square Planchon. A la suite d'un violent orage et de la chute d'une branche, un expert avait conclu à l'abattage immédiat de l'arbre à cause de sa fragilité. Il avait été planté à la création du square, en 1860. Son tronc atteignait 5 m de circonférence. Il faudra attendre 150 ans pour que son remplaçant retrouve les dimensions impressionnantes de son prédécesseur.



Samedi 9 octobre, Hélène MANDROUX célèbre la première cérémonie civile du Pacte Civils de Solidarité dans la salle des mariages du domaine de Grammont. Une célébration symbolique très attendue de la part de nombreux couples et notamment par Jérémie et Louis.



Vendredi 15 octobre, à l'occasion de "Vivre les villes", manifestation destinée à sensibiliser à un urbanisme et à une architecture de qualité, une visite guidée des maquettes de la ville, exposées dans le hall de la mairie, a été proposée aux scolaires. Cette fête européenne de l'architecture, organisée en collaboration avec Montpellier Agglomération et l'Ordre des architectes s'est poursuivie notamment avec une visite de la médiathèque centrale par son architecte, Paul CHEMETOV.



Joué 14 octobre, bal de l'Age d'or dans la salle des rencontres à l'Hotel de Ville.

MAMMOBILE

Le 26 novembre, le mammobile stationnera de 9h à 18h sur le parking du supermarché Géant de Celleneuve (avenue de Lodève). Des réunions de préventions sont organisées le 2 novembre, à la Maison de quartier Jean-Pierre-Chabrol (421, avenue du Professeur Louis-Ravas, tél. : 04 67 57 56 67), le 9 novembre, à la Maison pour tous François-Villon (4, rue des Aconits, tél. : 04 67 45 04 57), le 23 novembre, à la Maison pour tous André-Chamson (105, rue Gustave Eiffel, tél. : 04 67 75 10 55), le 30 novembre et à la Maison pour tous Fanfonne-Guillierme (rue des Avants Monts, tél. : 04 67 04 23 10), le 7 décembre.

Contact :
Comité féminin 0 800 131 231 (appel gratuit) ou www.depistages34.asso.fr

DÉCOUVRIR MONTPELLIER !

Les nouveaux montpelliérains sont parfois perdus en arrivant dans la ville. C'est la raison pour laquelle l'association AVF (Accueil des Villes Françaises) de Montpellier organise une semaine de Bienvenue. Il s'agit d'accueillir les personnes et les familles nouvellement arrivées et de faciliter leur intégration. Pour cela, plusieurs activités, sorties et rencontres sont proposées du 13 au 20 novembre.

Renseignements :
AVF-Montpellier
7, rue de la Verrerie Basse
04 67 66 15 44

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Si vous venez d'avoir 18 ans ou les avez au plus tard le 28 février 2005, si vous venez d'arriver à Montpellier ou avez changé d'adresse sur Montpellier, vous pouvez vous faire inscrire sur la liste électorale.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, justificatif de domicile nominatif (quittance d'eau, de gaz ou d'électricité, facture téléphonique, bulletin de salaire, justificatif de versement du RMI, titre de pension, attestation ANPE ou ASSEDEC, impôt sur le revenu ou taxe d'habitation).

Les inscriptions se font au service des Elections de la mairie, 1 place Francis-Ponge ou dans les mairies annexes, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Renseignements :
04 67 34 71 22.



DU JEUDI 25 AU SAMEDI 27 NOVEMBRE

Les Pyrénées Orientales font leur Comédie...

... et c'est toute la culture Catalane qui s'expose en plein cœur de la ville. Six cents mètres carrés de stands seront ainsi aménagés sur la place de la Comédie pour valoriser les nombreux atouts du département : au bord de la mer, dans la plaine ou à la montagne. Tout un décor sera dressé pour nous plonger dans les couleurs et l'atmosphère des Pyrénées Orientales. Les agriculteurs, vignerons, mais également les directeurs de stations thermales ou de

sports d'hiver viendront présenter leurs différentes richesses. Cette année, une nouvelle tente sera montée afin de **rencontrer des historiens, écrivains, œnologues ou sommités de la cuisine catalane** qui, accompagnés de musiciens, célébreront les différents aspects de leur culture. Autour de la place, les restaurateurs seront également impliqués dans la manifestation et feront notamment déguster le tout nouveau muscat de Noël.

VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 NOVEMBRE

Banque alimentaire : Investissons dans le partage

Cela fait aujourd'hui vingt ans que, sous l'initiative d'associations humanitaires du département, la Banque Alimentaire de l'Hérault (BADH) a été créée. Cette structure appartient à une fédération nationale qui, tous les ans, organise une grande collecte à laquelle chacun de nous est invité à participer. Pour cela, rien de plus simple, il suffit d'aller faire les courses (grandes, moyennes et petites surfaces participent à l'opération) vendredi 26 ou samedi 27 novembre et de partager. Tous les dons sont les bienvenus. Bien qu'étant un moment essentiel pour obtenir des produits variés, cette collecte nationale reste la partie émergée de l'iceberg. Aujourd'hui, il ne

s'agit plus seulement d'engranger un tonnage record de produits alimentaires, mais de diversifier les approvisionnements et de **passer d'une logique de distribution à une dynamique d'accompagnement de la personne en situation de précarité**. C'est intégrer la réponse alimentaire à l'action globale de lutte contre l'exclusion, en favorisant l'accès à un parcours de réinsertion. La B.A.D.H fonctionne ainsi toute l'année, sans interruption, 6 jours sur 7 et regroupe 130 bénévoles et deux salariés en temps partiel.

"La générosité des dons sera notre seule richesse".

Banque Alimentaire : 04 67 12 01 10.



Donnez des denrées alimentaires lors de la Collecte Nationale les 26 et 27 novembre.



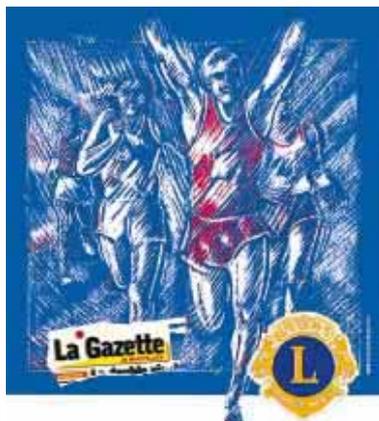
DIMANCHE 28 NOVEMBRE

20 km de Montpellier : Venez courir pour aider les handicapés

C'est la plus ancienne course hors stade organisée dans l'Hérault. Depuis 21 ans en effet, chaque année, plus de 1 500 coureurs s'affrontent sur son parcours en boucle de 20 km, au départ de la place du

Nombre d'Or à Antigone. L'objectif de cette course, organisée par le Lion's Club Montpellier Languedoc, est d'attirer un maximum de coureurs pour **apporter une aide encore plus importante aux personnes handicapées**. Depuis 1984, les fonds recueillis ont permis l'achat de 25 fauteuils pour handicapés : des fauteuils de sport pour ceux qui, malgré leur handicap physique, continuent à pratiquer une activité physique et d'autres fauteuils, spécifiquement équipés pour permettre à des personnes tétraplégiques de retrouver un peu d'indépendance et d'autonomie. Les fonds servent également à financer les œuvres sociales du Lion's Club Montpellier Languedoc qui apportent notamment une aide à l'association des paralysés de France et à la jeunesse en difficulté de la région. Pour cette 21^e édition, plus de 1 500 coureurs sont attendus.

Bulletins d'inscriptions : <http://marathonmontpellier.free/20kmlions> ou sur place à Antigone le dimanche matin jusqu'à 9h45.



VENDREDI 19 NOVEMBRE

Lutter contre l'isolement

Cohésion de notre société fragilisée, lien social détérioré : causes économiques ou sociologiques, autant de questions qui seront soulevées lors de la **conférence-débat, organisée par le Centre du volontariat de Montpellier, le 19 novembre au centre Rabelais à partir de 14h**. Philippe SAUREL, adjoint au maire, délégué à la solidarité, présentera la politique de la Ville en matière d'isolement et différentes associations témoigneront de leurs actions. L'isolement est un risque universel puisqu'il peut toucher chacun d'entre nous, à n'importe quel moment de la vie. En rejoignant le tissu associatif de notre ville, un début de solution peut parfois être apporté.



Un nouveau général à la tête de l'EAI

Le général de brigade Yves JACOPS est depuis le 1^{er} août, le nouveau commandant de l'Ecole d'Application de l'Infanterie.

Vous succédez au général IRASTORZA à la tête de la "maison mère" des fantassins. C'est une école que vous connaissez bien ?

J'y ai fait mes études, il y a trente ans de cela. A l'époque, le parc Montcalm était tout récent. Les bâtiments n'étaient pas vraiment les mêmes. C'est assez émouvant de retrouver son école en qualité de commandant.

Comment appréhendez-vous votre fonction ?

Il s'agit pour moi de poursuivre ce que mon prédécesseur a engagé. L'EAI a pour mission de former les chefs dont l'infanterie a besoin. L'armée française a évolué depuis trente ans. A l'époque, elle sortait peu, désormais nos forces sont engagées dans diverses parties du monde (Afghanistan, Côte d'Ivoire, Haïti, etc.). Il s'agit pour l'essentiel de missions d'interposition entre des belligérants, c'est la grande nouveauté de ces dernières années. Depuis l'effondrement de l'URSS, nous n'avons plus d'adversaires.

Les possibilités d'être engagés au plan opérationnel sont plus nombreuses mais différentes. Sur le terrain, nos soldats doivent, non seulement, faire de la coercition entre les différentes parties en présence mais ils doivent également être les garants de la paix auprès des populations. Sur le plan intérieur, je suis le "patron" des militaires de Montpellier et sa région. A ce titre, je suis le conseiller Défense du Préfet qui peut nous réquisitionner en cas de besoin. Notamment lors d'intempéries. Et puis, je vous rappelle que nous sommes toujours présents dans le cadre du plan Vigipirate.

Quelle place a l'EAI à Montpellier ?

Elle est, je pense, une pièce importante dans la Ville depuis 1967. LEAI est d'abord un vaste espace de 38 hectares situé en bout de l'avenue Lepic. C'est là que travaillent 500 militaires et 220 civils. Je suis en relation suivie avec Michel GUIBAL qui, en tant que 1^{er}



adjoint au maire est le correspondant Défense de la Ville.

Je travaille à ce que l'armée de Terre se sente bien à Montpellier. Et pour cela, elle ne doit pas se couper de la population. C'est la raison pour laquelle chaque année, nous organisons des Journées Portes Ouvertes afin que le public puisse nous rencontrer et savoir ce que nous faisons. Nous avons la chance de disposer de structures importantes (gymnase, piscine, courts de tennis). Elles sont mises à disposition des établissements scolaires du quartier ainsi qu'au Montpellier Rugby Club qui vient s'entraîner dans l'enceinte de l'école. Enfin, il existe au sein de l'école un club sportif et culturel qui propose une quarantaine de disciplines ouvertes aux civils.

Nous organisons également chaque année des soirées musicales au Corum. Ce rendez-vous qui existe depuis une dizaine d'années prend une dimension européenne accentuée puisque s'y produisent également les orchestres d'autres infanteries européennes. Vous le voyez, nous ne sommes pas un camp retranché mais une école ouverte sur la ville.

RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population se déroulera du jeudi 20 janvier au samedi 26 février 2005. La Ville recrute des agents recenseurs chargés d'effectuer des relevés d'informations auprès des Montpelliérains dont les logements vont être recensés en 2005. Ce travail exige une bonne connaissance de la ville, un bon niveau d'études, de la disponibilité, des qualités relationnelles, de la discrétion, de l'organisation et de la méthode. Il nécessite également d'être disponible dès le début du mois de janvier pour pouvoir bénéficier d'une formation préalable sur les procédures de recensement.

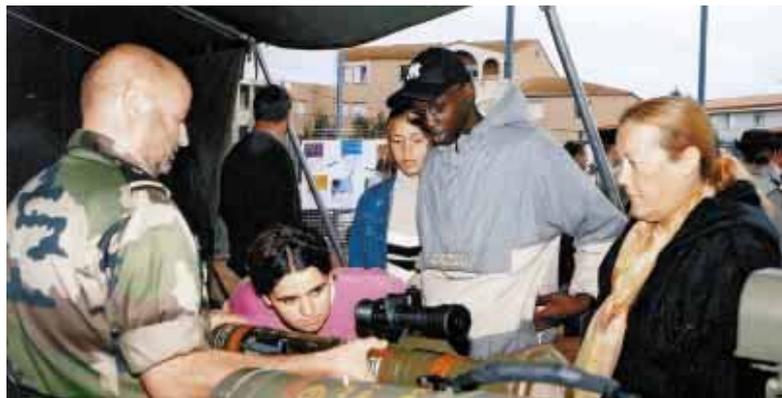
Les candidatures doivent être déposées au service des lliers-enquêteurs de la mairie, 1 place Francis-Ponge, 34064 Montpellier cedex 02. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mardi 30 novembre.

NOUVEAU : LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT AVEC MONEO

C'est un service supplémentaire qui est offert aux usagers. Le stationnement payant sur la voirie était jusqu'à présent uniquement payable avec la carte Oxygène et des euros. Le porte-monnaie électronique qui permet le règlement par carte des montants inférieurs à 30 € est maintenant accepté. Cela avait fait l'objet d'une forte demande lors de l'installation des horodateurs.

GARE AUX ESCROCS

La ville de Montpellier met en garde contre les escrocs qui se prétendant habilités par le CCAS ou par la Ville, proposent des services fictifs aux personnes âgées. Elle appelle à la plus grande vigilance et invite les personnes sollicitées à ne pas hésiter à contacter ses services : le CCAS au 04 99 52 77 00, la Ville de Montpellier au 04 67 34 70 00 ou Montpellier au quotidien au 0 800 340 707.



Chaque année, l'EAI organise des journées portes ouvertes

"500 ans de musique" au musée de l'Infanterie

Du 19 novembre au 13 février, venez découvrir les musiques de l'Infanterie française du 17^e siècle à nos jours.

Quelles soient de parade, tactiques ou artistiques, les musiques de l'infanterie françaises ont toujours accompagné les époques. Elles sont les représentantes, au sein de la collectivité militaire, des grands courants de pensées et des grandes modes de la société civile, intégrant à chaque époque de nouveaux instruments venus de tous les horizons. En France, ce n'est qu'à partir de l'arrivée des mercenaires suisses dans les troupes royales (1480) qu'est apparue la marche au son du tambour. Ce n'est qu'au 16^e siècle que les troupes du roi de France ont commencé à prendre l'habitude de défilé au pas et au son de la musique. François 1^{er}, en instituant les légions d'infanterie, avait prévu que pour un effectif total de 42 000 hommes, il fallait 164 tambourins et 84 fifres.

L'exposition réalisée à l'aide du colonel CARLES, premier conservateur du musée, et la collaboration de plusieurs musées ci-

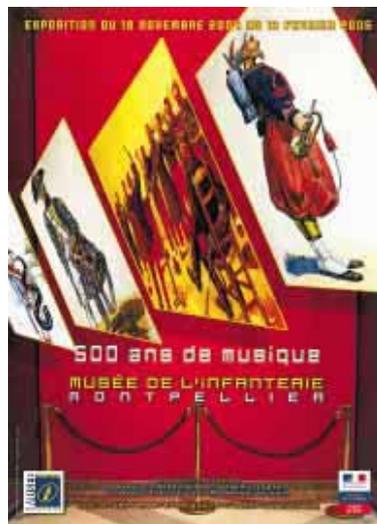
vils et militaires, emmène le public dans un voyage dans le temps.

UN VOYAGE MUSICAL DANS LE TEMPS

Le long d'un parcours dans 11 salles et sur 2500 m², l'exposition montre les évolutions majeures des musiques de l'infanterie, et leur rôle sur le champ de bataille ou dans la société. Le découpage chronologique permet de mieux appréhender l'importance des nouveaux instruments venus de tous les horizons au fur et à mesure de l'avancée dans les pays des unités d'infanterie.

Renseignements

Musée de l'Infanterie, avenue Lepic. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 14h à 17h30 (même le samedi et le dimanche). Plein tarif : 3 € - Tarif réduit : 1,50 €. Gratuit pour les moins de 18 ans. Tarif groupe : 1,50 €/pers. groupe scolaire : forfait 40 €. Exposition accessible avec le billet d'entrée du musée



QUARTIER PETIT BARD-PERGOLA

Un projet de rénovation urbaine pour ouvrir le quartier sur la ville

Au-delà des démolitions, reconstructions et rénovations, c'est une restructuration en profondeur et dans la durée du Petit Bard et de la Pergola qui est proposée pour permettre à ses habitants de vivre mieux.



Michel GUIBAL, 1^{er} adjoint délégué à l'Urbanisme : "Madame le maire a considéré que c'était de la responsabilité de la Ville, au-delà du juridique, de participer à la rénovation du Petit Bard. Cette volonté s'inscrit dans une réflexion plus globale sur le logement, qui vise à endiguer le problème préoccupant des "marchands de sommeil"."

Stationnement payant en zone verte : renouvellement des macarons jusqu'au 31 décembre

La zone verte de stationnement payant, mise en place en septembre 2003, concerne les rues situées dans la couronne de Grand Cœur. Elle est découpée en secteurs A, B, C et D, dont les lettres figurent sur les horodateurs.

Le macaron nécessaire au stationnement des véhicules des résidents, propriétaires et locataires de la zone verte pour l'année 2005, est disponible depuis le 18 octobre, à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans certaines mairies annexes de la Ville. Son nombre est limité à deux par famille. Trois pièces justificatives sont impératives pour venir chercher le nouveau macaron : taxe d'habitation, quittance EDF et carte grise. Le macaron 2003-2004, qui n'est valable que jusqu'au 31 décembre, sera également demandé en échange du nouveau. Horaires d'ouverture au public des mairies annexes :

- Accueil de l'Hôtel de ville, de 8h30 à 17h30 ;
- Mairie annexe la Chamberie, MPT Marcel-Pagnol, 64, route de Lavérune : de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30 ;
- Mairie annexe Tastavin, MPT Albert-Camus, 118, allée Maurice-Bonafos : de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30 ;
- Mairie annexe Saint-Martin, MPT l'Escoutaire, rue des Razeteurs : de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30 ;
- Mairie annexe Aigue-longue, MPT Albert-Dubout, 1071, avenue de la Justice : de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30 ;
- Mairie annexe les Cévennes, MPT Paul-Emile-Victor, 1047, avenue du Professeur Louis-Ravaz : de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30 ;

Les trois dossiers de rénovation urbaine concernant le Petit Bard et la Pergola, la Mosson et le Centre-ville qui ont été présentés et adoptés lors du Conseil municipal du 7 octobre dernier, ont été déposés par la Ville de Montpellier auprès de l'ANRU*, afin d'obtenir de l'Etat des financements sur cinq ans.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

Parmi ces projets de rénovation, celui du Petit Bard et de la Pergola est celui sur lequel la Ville a souhaité apporter une attention plus particulière, alors même que le caractère privé de cette copropriété pouvait être un obstacle à son intervention. Sa volonté est de faire de cette copropriété un secteur de la ville à part entière, au même titre que tous les autres.

Déjà, depuis 1991 la Ville, le District, puis l'Agglomération ont investi 14 M€ dans la construction d'équipements aux Cévennes : le gymnase Rocca, le groupe scolaire Joseph-Delteil, la salle polyvalente Avicenne, un plateau multisports, le square Araucarias, la Maison pour tous François-Villon, un poste de police municipale et prochainement la médiathèque Shakespeare.

L'ETAT INTERPELLÉ

En crise depuis longtemps, le petit Bard est l'une des copropriétés privées les plus importantes, mais aussi les plus dégradées de France. Depuis 2001, elle est placée sous administration judiciaire. L'incendie du 13 juin qui a coûté la vie à un homme a révélé l'acuité du problème social majeur de ces 812 logements. La Ville a interpellé l'Etat, qui seul a les moyens juridiques et financiers pour décider de la rénovation des logements privés. Le projet de rénovation urbaine lancé par la Ville, et pour lequel une contribution financière à l'ANRU* a été sollicitée, loin d'être une action ponctuelle, propose une restructuration en profondeur et dans la durée du secteur Petit Bard - Pergola.

UNE RÉHABILITATION SUR 5 ANS

A l'issue des cinq ans, les réalisations vont permettre d'améliorer de façon notable les conditions de vie des habitants et d'ouvrir le quartier sur la ville. Cette réhabilitation va s'opérer selon plusieurs axes :

- la copropriété des quelque 800 logements va être scindée en copropriétés plus petites ;
- les immeubles les plus hauts vont être démolis, de nouveaux logements reconstruits et les logements conservés réhabilités ;
- de nouvelles voies et des pôles attractifs



Afin de finaliser le projet de rénovation du quartier, des réunions de concertation ont eu lieu au cours du mois de septembre avec les habitants, les comités de quartier et les associations.

vont permettre d'ouvrir le quartier : construction de la médiathèque, d'une Maison pour tous, d'un jardin public, etc.

- des commerces de proximité vont être développés, ainsi que de nouvelles activités dans le cadre de la création d'une nouvelle zone franche urbaine ;
- enfin la possibilité va être offerte à une partie des résidents actuels du Petit Bard d'accéder à un logement dans d'autres quartiers de l'agglomération et également à de nouveaux habitants d'arriver dans le quartier.

Ce projet de réhabilitation du Petit Bard et la Pergola représente un montant total sur les cinq ans de 85 M€. La demande de subvention effectuée auprès de l'ANRU représente 26 M€, soit 30% de l'investissement total.

*L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine est chargée au niveau national de contribuer au financement des opérations de rénovation des quartiers en zones urbaines sensibles (ZUS).

Les grandes étapes de la rénovation du quartier



Le quartier du Petit Bard et de La Pergola tel qu'il se présente actuellement.



- 350 appartements des bâtiments B, C, E, I et d'une partie du D qui ne font l'objet ni d'une démolition, ni d'une reconstruction seront réhabilités.



La démolition concerne 480 logements des immeubles les plus hauts : la tour H et les bâtiments A, F, G et une partie du D.



Les bâtiments de la rue des Araucarias, de l'avenue du Petit Bard, de la rue des Eperrières et ceux situés à l'angle des rues du Lyciet et Paul-Rimbaud seront reconstruits dans la même proportion.

Tramway, les travaux à venir

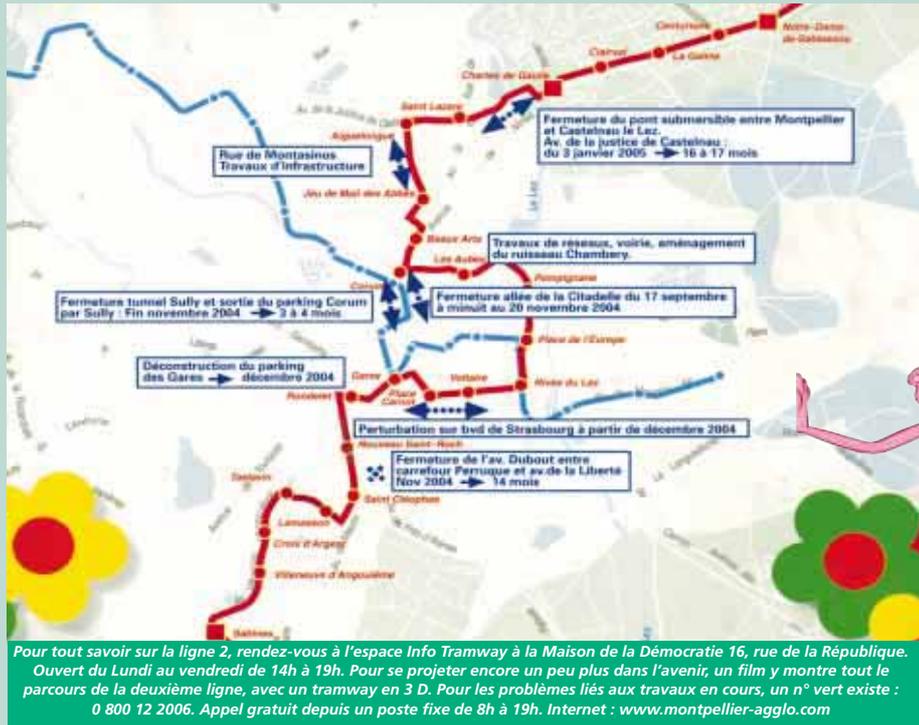
- **Allée de la Citadelle** : voie fermée à la circulation pour la construction du Viaduc Alphonse-Loubat. Perturbations jusqu'au 21 novembre. Déviation par le bd d'Antigone, l'allée Henri II de Montmorency, l'avenue Jean-Mermoz, le carrefour Rimbaud et l'avenue du Professeur Léon-Valois.
- **Rue Comté de Melgueil** : travaux préparatoires jusqu'au 15 novembre. Occupation de la voie, circulation difficile.
- **Avenue de la Justice de Castelnau** : dévoiement de réseaux. Occupation de la voie, circulation difficile.
- **Pont de la Justice de Castelnau** : construction du nouveau pont sur le Lez, du 3 janvier 2005 à la fin 2006. Pont fermé. Déviation par l'avenue Saint-Lazare, la rue de la Reine d'Italie et l'avenue de Nîmes.
- **Avenue de Saint-Maur (entre la rue Guynemer et l'avenue Xavier-de-Ricard)** : rue fermée. Recalibrage du ruisseau Chambéry et dévoiement du réseau d'eau jusqu'au 20 décembre. Déviation par la rue Guynemer, la rue des Pinsons et l'avenue Xavier-de-Ricard.
- **Liaison Avenue Saint-Maur / avenue de Nîmes** : recalibrage du ruisseau Chambéry et dévoiement du réseau d'eau, jusqu'au 3 décembre. Occupation de 2 voies de circulation. Déviation sur une des voies restant disponibles dont le sens sera inversé pour la circonstance.
- **Avenue de Nîmes** : construction du Viaduc Alphonse-Loubat jusqu'au 3 décembre. Occupation de la voie, circulation difficile.
- **Boulevard de Strasbourg** : travaux préparatoires. Occupation de la voie, circulation difficile.

La ville évolue !

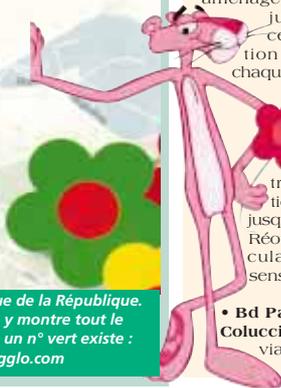
De nombreux travaux gênent toujours la circulation. Mais avec encore un peu de patience, c'est une ville plus pratique et plus agréable qui se dessine.

Les principaux axes en chantier à éviter

- **Place Albert 1^{er}** : aménagement de la place jusqu'au 24 décembre. Occupation de deux voies, circulation difficile.
- **Avenue de la Liberté (jour et nuit)** : enfouissement de câbles jusqu'au 19 novembre. Circulation difficile.
- **Rue Henri-Becquerel** : mise en 2 x 2 voies de l'avenue Albert-Einstein à la rue de la Vieille Poste, rue fermée jusqu'au 30 novembre. Déviation par les rues Alfred-Nobel et de la Vieille-Poste.
- **Carrefour International** : aménagements de voirie jusqu'au 24 décembre. Occupation d'une voie de chaque côté de l'îlot.
- **Carrefour Paul-Valéry/Villeneuve-d'Angoulême** : travaux d'adduction d'eau potable jusqu'à mi-novembre. Réouverture de la circulation à double sens sur une voie.
- **Bd Paul-Valéry / rue Colucci** : travaux de déviation de réseaux humides jusqu'à fin novembre. Ralentissement de circulation.
- **Faubourg Saint Jaumes** : extension du réseau EDF-GDF pour la Clinique St Roch jusqu'au 26 novembre. Occupation d'une voie, déviation par la piste cyclable.
- **Avenue du Colonel Pavlet** : dévoiement de réseaux. Occupation de voie, circulation difficile.
- **Avenue Pedro de Luna** : dévoiement de réseaux jusqu'en juin 2005. Mise en sens unique de l'avenue Villeneuve d'Angoulême vers l'avenue de Maurin. Déviation par l'avenue de Maurin, la rue Saint-Cléophas pour revenir à l'avenue Villeneuve d'Angoulême.
- **Rue du Pont de Lattes** : dévoiement de réseaux jusqu'en juin 2005. Occupation de voie, circulation difficile.
- **Rue de la Substation** : extension de réseau du 22 novembre au 10 décembre. Rue fermée. Déviation par les rues Proudhon et Bernard-Délicieux.



Pour tout savoir sur la ligne 2, rendez-vous à l'espace Info Tramway à la Maison de la Démocratie 16, rue de la République. Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 19h. Pour se projeter encore un peu plus dans l'avenir, un film y montre tout le parcours de la deuxième ligne, avec un tramway en 3 D. Pour les problèmes liés aux travaux en cours, un n° vert existe : 0 800 12 2006. Appel gratuit depuis un poste fixe de 8h à 19h. Internet : www.montpellier-agglo.com



ENQUÊTE PUBLIQUE*

Modification du POS du sud-ouest de la ville (secteur Ovalie)

Par arrêté municipal n° DAP 15-2004 en date du 4 octobre 2004, le maire de Montpellier a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du POS (Plan d'Occupation des Sols) du secteur sud ouest de la ville (secteur Ovalie) pour une durée de 32 jours consécutifs, du lundi 8 novembre au jeudi 9 décembre 2004 inclus. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Montpellier (salle de la DUOP), place Francis-Ponge. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Anne-Marie GIRARD, formatrice à l'école des techniciens de l'Équipement, est désignée en qualité de commissaire enquêteur afin de procéder à l'enquête publique relative à la modification du plan d'occupation des sols du sud ouest de la ville (secteur Ovalie).

Elle se tiendra à la disposition du public à la mairie de Montpellier (salle de la DUOP) les : **lundi 8 novembre** et **jeudi 18 novembre** de 9h à 12h et **jeudi 9 décembre** de 14h à 17h. Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Madame le commissaire enquêteur, Mairie de Montpellier, 1 place Francis-Ponge, 34064 Montpellier cedex 2, en précisant sur l'enveloppe l'objet de l'enquête publique pour laquelle les observations sont formulées. Dès leur remise à la Ville, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction Aménagement et Programmation (DAP), située au 3^e étage de la mairie de Montpellier.

*Avis d'enquête publique valant enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de cette opération, et valant également enquête publique au titre de l'annexe du décret n°85-453 du 23 avril 1985, relatif à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.



Contournement Ouest de Montpellier.

La Direction Départementale de l'Équipement de l'Hérault présentera le projet et ses variantes lors d'une réunion publique le 25 novembre 17h, salle des Granges à St Jean de Védas. C'est à l'issue de la concertation que la variante sélectionnée sera étudiée plus en détails, puis soumise à enquête publique. DDE 34 : 04.67.20.52.67

ANNÉES CROISÉES FRANCE-CHINE

Une biennale pour l'art Contemporain Chinois

Découvrir les artistes chinois, c'est l'ambition de MC1, 1^{re} édition de Montpellier-Chine, à voir dès le 17 juin 2005.

pour lesquels MC1 sera l'occasion de présenter pour la première fois leur travail hors de Chine.

Un jury international constitué de cinq membres attribuera le Grand Prix MC1, le Prix Spécial du Jury ainsi que le Prix Découverte.

MC1 investira plusieurs lieux emblématiques de Montpellier (Pavillon du musée Fabre, Carré Sainte Anne, ancienne faculté de Pharmacie, etc.) et donnera lieu à des animations multiples.

BLUE HOUSE, OU LA "MOVIDA" À CHENG DU

Compte tenu des liens particuliers existant entre Montpellier et Cheng Du, l'accent sera mis, pour cette première édition sur la scène artistique de la capitale de la province du Sichuan, qui est actuellement l'un des pôles majeurs de la création contemporaine chinoise. Un certain nombre de plasticiens de cette ville seront présentés lors de la Biennale. Ces artistes travaillent dans des ateliers installés à la campagne, qu'ils ont baptisé du nom de Blue House. En quelques années, Blue House est ainsi devenu un centre reconnu d'exposition et d'expérimentation où se regroupe périodiquement l'avant-garde littéraire et artistique de Cheng Du. D'autres, aux talents particulièrement prometteurs, sont encore élèves de l'école des Beaux-arts de Cheng Du, un établissement qui a ouvert ses portes depuis trois ans et dont les autorités municipales souhaitent faire un pôle d'at-

traction aussi important que la célèbre Ecole des Beaux-arts du Sichuan à Chong Qing.

MONTPELLIER, CENTRE INTERNATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

L'organisation d'une Biennale d'Art chinois contemporain, sous la direction de José Frèches, commissaire général de l'exposition, vise plusieurs objectifs : donner aux artistes chinois la possibilité de faire connaître leur travail, faire de Montpellier un centre actif et original des arts plastiques sur la scène internationale et lui permettre de constituer un fonds d'œuvres originales d'artistes importants et encore peu connus. Les artistes seront répartis selon trois critères : les "stars" déjà consacrées, les artistes "en devenir", qui commencent à émerger et les "méconnus", dont MC1 permettra de révéler le talent. Ce sera là, sans nul doute, la partie la plus novatrice (et donc la plus excitante) de la Biennale. Dès la première édition, cinq artistes seront conviés en résidence pour deux mois avant l'ouverture de la manifestation, afin de réaliser sur place une œuvre destinée à la Biennale, avant d'être versée à la collection permanente de la Ville. Un hommage sera rendu à Chen Zen (1955-2000), artiste conceptuel et plasticien. Montpellier fut la première ville de France à lui commander en 1997 une œuvre "Constellation humaine", constituée de chaises disposées autour de deux demi-sphères, en hommage à la citoyenneté des habitants du quartier Mosson.



Composition du Jury

- Jean-Hubert MARTIN, directeur du Museum Kunst Palast de Düsseldorf (Président)
- David ELLIOTT, directeur du Mori Art Museum de Tokyo
- Fei DAWEI, directeur de la Guy & Myriam Ullens Foundation (Paris)
- Laurent LE BON, Conservateur du Musée National d'Art Moderne de Paris
- Thierry RASPAIL, conservateur en chef du Musée d'Art Contemporain de Lyon
- Michel Samuel WEISS, adjoint au maire de Mulhouse, chargé de la culture
- Henri TALVAT, adjoint au maire de Montpellier, délégué à la vie culturelle

"Constellation humaine", œuvre de Chen Zhen à Mosson

Porté par l'extraordinaire contexte d'ouverture et de développement économique du pays, l'art contemporain chinois est en train de faire irruption sur la scène artistique internationale.

Une trentaine de créateurs chinois seront exposés à MC1. Tous les artistes invités seront physiquement présents à Montpellier. Parmi eux, on trouvera de nouveaux talents

Les chinoises à l'honneur à la Médiathèque Emile-Zola

La Chine dans les médiathèques

Médiathèque Victor-Hugo (207, rue Guillaume-Janvier / 04 67 27 17 17)

- **Jusqu'au 27 novembre** : "L'ombre du vent" : calligraphie, peintures et poèmes, une exposition créée tout particulièrement pour la médiathèque par Sun Shanshan, de retour de Chine.
- **10 novembre** : "Contes des peuples chinois" avec la Compagnie des nuées célestes. Marionnettes et jeux d'ombres. (10h30, tout public).
- **17 novembre** : Présentation et démonstration de Kung fu Wushu par l'association Shaolin Tao Kung Fu. (16h30, tout public).

Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau (230, avenue du Biterrois / 04 67 10 70 20)

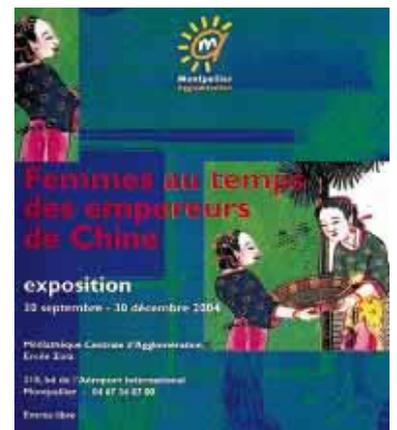
- **6 et 27 novembre** : La musette du lecteur : autour de la littérature chinoise contemporaine par Sabine JOURDAIN à 10h30.
- **24 novembre** : "Histoires courtes" : ombres chinoises par le Raymundo Theater. Durée de chaque histoire de 5 à 15mn. Pour tout public à partir de 6 ans, sur réservation (de 14h30 à 17h en continu).
- **24 novembre** : L'esprit du Kung fu Wushu : rencontre démonstration autour des arts martiaux chinois, par le club Shaolin Tao Kung Fu (16h, tout public).
- **30 novembre - 3 décembre** : Semaine du jeu chinois, tout public.
- **3 décembre** : Soirée Chine. Toumois de jeux chinois (20h30, pour les adultes et les adolescents, sur inscription). Contes érotiques chinois par Laurent DHUME à 22h.
- **4 décembre** : La musette du lecteur : regards sur le polar asiatique par Gerardo LAMBERTONI à 10h30.
- **8 décembre** : 9h45 "Si j'étais... un petit chinois", conte pour les bébés (Nombre de places limité, réservation conseillée). 16h "Contes et légendes des deux dragons à la grande époque de la Chine impériale". (7 ans).

Médiathèque Federico-Garcia-Lorca (162, avenue de Palavas / 04 99 13 39 49)

- **2 - 13 novembre** : Exposition réalisée par le CNRS : "Le vélo en Chine".
- **10 novembre** : "Contes de Chine" par la Compagnie Aural (5 ans) à 15h30.
- **16 novembre** : lecture en chinois chantée par SUN Shanshan, lectures de poésies taoïstes et bouddhistes de l'époque Tang par Jean-Marie de CROZALS, lectures de poèmes chinois traditionnels et contemporains par Paul GODARD et les autres écrivains du recueil "Voix dépliées". Ces lectures seront accompagnées au chant et au tambour par l'artiste Pascale SCARABIN. (18h45)
- **16 - 27 novembre** : Exposition de SUN Shanshan : "Le Pic Saint-Loup".

Une exposition est organisée autour d'un manuscrit chinois du 17^e siècle. A ne pas rater !

L'exposition "Femmes à l'époque des empereurs de Chine" dévoile l'exceptionnel manuscrit du 17^e siècle "Biographies de femmes exemplaires", issus de textes de Xie Jin (1369-1415), conservé dans les fonds patrimoniaux de la Médiathèque Centrale d'Agglomération Emile-Zola. Cet ouvrage comporte 50 illustrations rehaussées d'or et de peintures de couleurs très vives. C'est le troisième et dernier volume d'une série consacrée à la vie de femmes chinoises dont la vertu et la grandeur d'âme sont exemplaires. Les cinquante-trois épisodes écrits par Xie Jin se déroulent sous neuf dynasties, depuis celle des Zhou (1122-221 avant J.C.) jusqu'à celle des Ming (1368-1644). L'élué en 1877 à la Bibliothèque de Montpellier par le Docteur Fages, ce manuscrit présente l'originalité d'une peinture aux couleurs vives, rare à cette époque où l'usage du noir et blanc était de tradition. L'exposition permet aux visiteurs de se promener dans cet étonnant manuscrit parmi 12 reproductions en très grand format, de découvrir le manuscrit original accompagné des "fantômes" des 1^{er} et 2^e tomes man-



quants, des objets de porcelaine, créés sous l'influence de récits de la vie de femmes, prêtés par le musée Guimet. Elle évoque également des thèmes liés à la civilisation chinoise, tels que l'écriture, la famille, le suicide, la nature... Des ouvrages issus des fonds précieux de la Médiathèque Centrale d'Agglomération Emile-Zola relatant les différents voyages réalisés en Chine du 16^e au 19^e siècles sont également présentés. De nombreuses animations sont aussi programmées dans l'ensemble des médiathèques de la Ville autour de l'exposition (voir ci-contre).

Faciliter la vie et la ville aux jeunes

Culture, éducation, sport... Montpellier croit en sa jeunesse et lui donne toutes les clés de sa réussite et de son avenir.

Marylise BLANC, engagée dans la vie associative, syndicale et politique, est l'adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse. Elle fait le point, six mois après sa prise de fonctions, sur la politique jeunesse de la Ville et les actions menées par le service Jeunesse.

Quelle est la part des jeunes et leur implication dans la ville ?

Montpellier est une ville "jeune", étudiante, mais pas seulement. Elle compte aussi de nombreux jeunes salariés et demandeurs d'emploi. Les jeunes montpelliérains mettent facilement leur énergie au service de la défense de leurs intérêts et de leur avenir. Récemment, les lycéens l'ont démontré, pour défendre leurs conditions d'accueil et d'encadrement dans les lycées. Ils ont fait entendre leur voix en manifestant sur la question des emplois CES et CEC et de la défaillance du gouvernement. C'est une question importante de leur vie éducative. En tant que citoyen, ils ont su se mobiliser et cela va dans le sens de l'intérêt de tous. Bien sûr, la ville n'a pas compétence dans tous les domaines, mais tout ce qui peut contribuer à faciliter la vie et la ville aux jeunes est mis en œuvre par l'équipe municipale.

Comment appréhendez-vous cette délégation "jeunesse" ?

Il me semble important de donner une cohérence entre la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Il faut qu'il y ait ce respect de l'individu dès sa naissance et

jusqu'à sa vie d'adulte. Pour parfaire notre action auprès des jeunes, on a besoin d'être à l'écoute. Il faut savoir ce dont les jeunes ont besoin. Pour cela, nous avons engagé de nombreux partenariats avec eux. Parallèlement, nous tissons des liens étroits avec le monde associatif, des liens qui nous font prendre conscience des demandes de la population.

Que proposez-vous en matière de tarifs ?

Nous savons que les jeunes sont de grands utilisateurs de services et d'équipements, nous savons aussi qu'ils n'ont pas de gros moyens. Pour qu'ils profitent pleinement des richesses de la ville, nous avons engagé depuis de nombreuses années une politique tarifaire sociale forte. La ville met à disposition des jeunes des cartes de réduction, souvent proposées en partenariat avec les différents acteurs locaux (Crous, Agglomération, TaM...). Elles permettent un accès aux équipements, animations et services (sports et culture, transports...), à des tarifs préférentiels. Outre ces tarifs très attractifs, la Ville veille à ce que dans tous les quartiers, les jeunes aient accès de manière équitable à l'ensemble des équipements. Des plateaux sportifs ont été créés, des "Points accueil jeunes" ont été installés dans les Maisons pour tous, un bus info jeune qui propose une mine d'informations en sillonnant la ville...

Avez-vous des outils pour mesurer et adapter votre action ?

Nous avons récemment lancé une étude sociologique pour mieux comprendre comment les jeunes appréhendent la ville, quelles sont leurs pratiques, leurs attentes, leurs satisfactions ou insatisfactions. Les résultats de ce questionnaire seront dépouillés et étudiés par le Laboratoire de recherche GREGAU de l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Ils devraient être connus à la fin du premier trimestre 2005. Les réponses nous aideront à adapter et enrichir notre politique, afin que les jeunes soient davantage des "acteurs" de la ville.



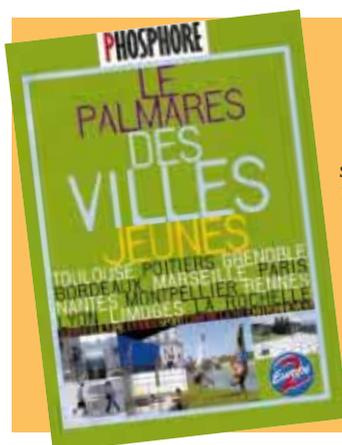
Dans le hall de l'Espace Montpellier Jeunesse, Marylise BLANC, adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse.

Quels sont les projets en gestation ?

Comme nous nous y sommes engagé(e)s dans le programme municipal, nous voulons créer un conseil des jeunes (de + 16 ans), une déclinaison adaptée de ce qui se fait déjà avec le conseil municipal des enfants. Nous savons en effet qu'ils ont l'envie de s'investir dans la cité et nous voulons leur donner les moyens de cet engagement citoyen. Un conseil des jeunes paraît être un instrument adapté pour que leur investissement soit prolongé par des actions concrètes. La Ville met d'autres outils à disposition, notamment des bourses destinées à réaliser des projets individuels ou au travers d'associations (lire en pages suivantes). Nous travaillons aussi sur l'amélioration des services proposés. Par exemple, nous allons mettre en place au sein de l'Espace Jeunesse de la rue Maguelone, un pôle Internet pour que tous les jeunes puissent avoir accès gratuitement aux nouvelles technologies de l'information.

Conseil municipal : les enfants aussi !

Depuis le 13 septembre 1993, date de la création des conseils municipaux d'enfants, les enfants des CM2 des écoles de la ville s'initient à la citoyenneté active en élitant leurs représentants. Plusieurs centaines de filles et garçons ont ainsi fait l'apprentissage du vote, de la vie sociale par la tolérance et l'écoute des autres et de la participation à la vie collective par le montage de projets. L'année dernière, 11 écoles, 19 classes et 441 enfants se sont mobilisés pour élire leurs 66 conseils municipaux. Ils ont travaillé avec un grand sérieux avec les services municipaux à l'amélioration de la vie de leur quartier et à la réalisation d'actions. Cette année, de nouvelles écoles élémentaires ont été choisies pour 3 ans. Il s'agit des écoles Louisville, Léopold-Sedar-Senghor et Simon-Bolivar pour le quartier Mosson ; des écoles Garibaldi, Ronsard et Schoelcher, pour le quartier Croix d'Argent, des écoles Jacques-Brel, Périclès, Jules-Simon, Lamartine, Louis-Blanc et Victor-Hugo pour le quartier Montpellier centre. Les élections des conseillers municipaux enfants auront lieu dans ces écoles les lundi 29 et mardi 30 novembre. Et le 7 janvier prochain se déroulera, salle des rencontres, la séance plénière d'intronisation des 72 nouveaux jeunes édiles, en présence de leurs aînés conseillers municipaux et du maire Hélène MANDROUX.



**Phosphore : palmarès des villes jeunes
Montpellier lauréate pour les études**

Le magazine à destination des 15-25 ans, Phosphore, vient de publier dans son numéro d'octobre un palmarès des villes jeunes.

Sur un panel de trente cités Françaises, Montpellier remporte la quatrième place du classement général basé sur 6 catégories : les sorties, la culture, les études, le sport, le coût de la vie et l'environnement. Deuxième dans la catégorie "environnement", elle remporte le palmarès dans la catégorie "Etudes". Avec ses 60 000 étudiants, Montpellier a été plébiscitée comme "la ville rêvée des études". "La science en général et la médecine en particulier, sont les pôles d'excellence de Montpellier. Ces départements bénéficient de moyens considérables et donnent à la ville universitaire un rayonnement particulier". Sont aussi mentionnées la fac de droit, l'école de chimie, les filières sportives, agricoles, pharmaceutiques et les facultés de lettres, d'archi, d'ondologie, d'AES, de gestion et de sciences économiques.

L'espace jeunesse, un lieu dédié aux 15-25 ans

Imène a 22 ans. Elle est à Montpellier depuis plus d'un an et va passer le concours d'entrée à l'école d'infirmière. En attendant, elle vit de petits boulots et aujourd'hui elle veut changer. "Basta la vente, je veux retrouver du lien, m'occuper des personnes, faire du social, me sentir utile".

Elle fréquente assidûment l'Espace jeunesse. "Je viens à l'Espace depuis mon arrivée à Montpellier. Ça m'a beaucoup aidée au niveau des organismes et de la recherche de logement. Ici on nous aide, on nous guide, on nous donne les bons contacts, c'est utile quand on est un peu paumée et que l'on ne sait pas à quelle porte taper. Quand je cherche quelque chose de précis, je passe en moyenne une fois par semaine, le reste du temps je viens quand même, mais mes visites sont espacées de plus d'un mois.

Et puis c'est un lieu où il n'y a que des jeunes, on se rencontre, on échange des idées. Si l'un entend qu'un autre cherche quelque chose, une solidarité se crée, on s'entraide quand on a la solution. C'est vraiment un lieu très sympa où l'on se retrouve".



Des Points Accueil Jeunesse dans les Maisons pour tous



Les "Points Accueil Jeunesse" sont situés dans certaines Maisons pour tous. Ces points offrent un éventail d'animations diversifiées qui vont du séjour à l'étranger, à des ateliers informatiques, en passant par le montage de projets. Ces ateliers sont proposés à destination des adolescents et jeunes adultes (de 12 à 20 ans en fonction des activités et des lieux).

Les programmes et horaires déclinés point par point sont disponibles auprès des Maisons pour tous qui participent à l'opération "Point Accueil Jeunesse" :

- Maison pour tous Georges-Brassens, 04 67 40 40 11
- Maison pour tous Marie-Curie, 04 67 75 10 34
- Maison pour tous Paul-Emile-Victor, 04 99 58 13 58
- Maison de quartier Jean-Pierre-Chabrol, 04 67 57 56 67
- Maison pour tous Albert-Camus, 04 67 27 33 41
- Maison pour tous L'Escoutaire, 04 67 65 32 70
- Maison pour tous Pierre-Azéma, 04 67 02 48 52
- Maison pour tous Joseph-Ricôme, 04 67 58 71 96



La porte s'ouvre, ils sont trois à entrer en file indienne. Le lieu est spacieux et lumineux. La jeune fille s'arrête pour lire la presse, tandis que les deux lycéens dévalent les marches. Ils viennent chercher de l'information sur les différentes filières post-baccalauréat au sous-sol. Nous sommes au 6 de la rue Maguelone, à l'Espace Montpellier Jeunesse.

La Ville et le service Jeunesse ont mis les moyens pour que les jeunes aient envie de s'y rendre, y trouvent une information et des services en adéquation avec leurs besoins, mais surtout qu'ils aient le goût d'y revenir et de s'approprier cet espace.

ACCUEIL ET INFORMATION

Ouvert à l'année, cet Espace Jeunesse propose une vaste palette de services. De l'information (presse ou documentation), des stages, des rencontres à thèmes, du matériel sont à disposition de tous. Pour ceux, qui ne connaissent pas la maison, il y a toujours quelqu'un pour renseigner et guider. Pour les autres, l'espace est en libre service, un système rapide adapté aux modes d'utilisation des jeunes.

Au rez-de-chaussée, un large espace avec des canapés et tables basses permet de consulter tranquillement la presse du jour ou les magazines spécialisés. L'éventail des titres proposés à la lecture est large. On trouve aussi de la documentation sur tous les sujets : loisirs, emplois, formations... Le principe de base est qu'en sortant de l'Espace, chacun ait trouvé la réponse à la question qu'il avait en entrant. A noter : le fond documentaire est très complet et sans cesse remis à jour ou complété.

DES SERVICES, DU DÉVELOPPEMENT DE PROJET, DES STAGES...

Quelques marches plus bas, ils sont quatre, les yeux rivés sur le panneau d'affichage à chercher un petit boulot ou un logement. Tous les jours les annonces sont réactualisées (Anpe ou liste d'offres de location données par les particuliers).

Un peu plus loin, une jeune femme confortablement installée tape son curriculum vitae sur un ordinateur... elle aura aussi à sa disposition une photocopieuse et un point phone minitel. D'ici quelques mois, l'Espace proposera un pôle internet pour un accès gratuit aux nouvelles technologies de l'information. Quant aux associations, elles viennent régulièrement déposer leur actualité ou tenir des permanences. Et grâce à une bourse, elles se voient accorder une dotation qui les aide à concrétiser des projets (voir encadré en p 13).

Des animations sont régulièrement prévues : fin novembre, début décembre, les rencontres se font au

Les permanences de l'Espace jeunesse

Plusieurs associations de la ville ont vu la nécessité de tenir des permanences dans cet espace qui offre une grande lisibilité auprès de ce jeune public. A noter : les services proposés sont gratuits.

Une aide juridique

Le mardi un juriste répond sans rendez-vous et gratuitement à toutes les questions portant sur le droit des personnes, de la famille, du travail, du logement... de 16h30 à 18h. Un partenariat CIDF (Centre Information sur le Droit des Femmes)

A partir de 2005, une permanence d'avocats sera organisée avec le Centre départemental d'accès au droit. Des rencontres gratuites et sans rendez-vous avec des avocats du barreau.

Aide à la création de CV et entretien d'embauche

Tous les mercredis, atelier d'accompagnement et d'aide à la recherche d'un emploi, d'un job, d'un stage... de 16h à 18h - Un partenariat Comider.

Bénévolat

Vous avez du temps libre que vous désirez occuper utilement ? Le Centre du volontariat tient une permanence : soutien scolaire, aide à la recherche de logement, aide aux personnes handicapées...

Le centre attend votre engagement pour une mise en relation avec une association en recherche de volontaires. Les jeudis de 16h à 18h.

tour de la lutte contre le Sida (programme à demander à l'espace).

L'Espace Jeunesse propose également des "stages petites vacances" ainsi qu'une carte été jeune.

Espace Montpellier Jeunesse

6, rue Maguelone - Tél. 04 67 92 30 50

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 12h à 18h et de 12h à 17h pendant les vacances scolaires

12-20 ans : des stages "petites vacances scolaires"

Pour ceux qui ne partent pas en vacances, la Ville et le service municipal de la jeunesse proposent des stages pendant les vacances de Toussaint, Février, Pâques. Ils sont à destination des 12-20 ans. Ces sessions ont des thèmes variés, du secourisme à la pratique sportive, en passant par la création d'un site internet. Ils se déroulent en partenariat avec les associations et sont finalisés quelques semaines avant les vacances. Leur programmation est affichée sur la porte d'Espace Jeunesse. Le coût de chaque stage est fixé à 17,4 €.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Montpellier Jeunesse
6 rue Maguelone - Tél : 04 67 92 30 50

Pratique : le Bus Info Jeunes

Déclinaison de l'Espace Jeunesse dans les quartiers, le Bus Info Jeunes, sillonne la ville pour donner une info de proximité aux jeunes de 13 à 25 ans.

Richard et Nicolas accueillent trente à cinquante personnes par journée. Le contact est direct et l'information vient rapidement. Ces deux animateurs font vivre cet espace mobile qui a des "usagers" réguliers mais aussi ponctuels. Ils sont à même de donner une information ou de trouver une piste pour répondre à certaines questions sur la formation, l'orientation scolaire, la réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation, l'attribution des Bourses Jeunes de Montpellier, le logement, les activités culturelles et sportives...

DE L'INFO, DU PETIT BOULOT...

La presse est à disposition des jeunes : les quotidiens locaux et nationaux, ainsi que des supports plus adaptés comme l'Etudiant, Rebondir, Les Inrôkuptibles... Mais ce que les jeunes viennent chercher en priorité, ce sont les offres d'emplois pour des petits boulots qui sont réactualisées quotidiennement.

Certains viennent chercher des adresses pour avancer dans leur recherche "Paradoxalement certains jeunes des quartiers préfèrent venir nous voir en ville."

...ET DE LA SENSIBILISATION

On trouve aussi une large documentation sur les services et équipements de la Ville, sur les associations. "Certains jeunes, montent et prennent plein de documentations sans réelle motivation. Je le sens



Le bus stationne à des dates et heures fixes dans les quartiers

très vite et là je mène une action de prévention. Je les sensibilise sur le fait que ce sont des arbres qu'ils ont dans les mains. Et que s'ils n'ont pas besoin de toutes ses brochures, ils font un geste citoyen pour la nature. C'est un discours qui passe très bien auprès des jeunes." Nicolas est très sensible à ce sujet, ainsi qu'à celui du Sida. "Dans le bus, nous distribuons des préservatifs. Chaque fois que nous en avons l'occasion, nous faisons une petite information". Chaque année, la semaine qui précède la journée mondiale du Sida du 1^{er} décembre, nous montons des opérations en partenariat avec les associations de lutte contre le Sida.

AIGUILLER ET GUIDER

Il y a aussi quelques parents qui poussent la porte du bus pour trouver une écoute. Ce sont souvent des personnes désespérées face à un problème avec leur enfant (non communication, santé, drogue...). "Nous donnons de l'information, nous aiguillons la personne vers des associations ou des organismes spécialisés. Nous sommes un lien, un guide, nous accompagnons."

Le bus propose des rendez-vous réguliers : le mardi de 9h à 13h : place St-Denis, Gambetta - quartier centre, le mercredi de 14h30 à 18h : quartier Port Marianne, patinoire Végapolis, le jeudi de 13h30 à 15h30 : Quartier Hôpitaux-Facultés, université Paul-Valéry.

Il stationne également à des dates variables dans différents lieux ciblés des quartiers : proximité des lycées, commerces, manifestations sportives et culturelles...

Le planning est en ligne sur le site de la ville www.montpellier.fr



L'Amigo : le bus des discothèques

Autre bus, autre service, celui de l'Amigo qui dessert les discothèques des proches alentours chaque jeudi, vendredi et samedi, de minuit à 5 heures du matin. L'Amigo permet aux jeunes noctambules de se déplacer en toute sécurité.

Sont desservis : Le Palladium, Le 379, L'Ysis, Le Pacha, le Havana Night, l'Espace Latipolia, La Croisière, Le Matchico,

Le Pulp, La Villa Rouge, Le Bal. Les départs sont fixés à 0h00, 0h45, 1h30 du Corum (5 minutes plus tard de l'arrêt Léon-Blum). Pour le retour consulter les horaires sur le site www.montpellier-agglo.com. Le parcours effectue une large boucle dans le centre-ville et les chauffeurs qui connaissent bien la clientèle sont assez souples sur les arrêts.

Carte été jeunes : 26 pour tout l'été

26 euros c'est le prix de la Carte été jeunes proposée chaque année par l'Espace Jeunesse (mi-juin/mi-septembre). Accompagnée d'un chéquier d'une cinquantaine de coupons, elle permet la pratique de multiples activités culturelles (ciné, entrée pour les festivals d'été, expositions...), sportives (bowling, squash, snooker, piscine...) et de loisirs (place de match de foot, initiation échecs...). Attention, ce n'est pas une carte de réduction, toutes les activités proposées sont entièrement gratuites. Si l'on pratiquait chacune de ces activités individuellement, il en coûterait 230 euros par personne.

Des prix avec les "pass" culture

Des pass proposent 4 spectacles pour 15 € : le théâtre des Treize vents (04 67 60 05 45), Montpellier Danse (04 67 60 83 60), l'Orchestre national (04 67 61 67 21 ou 04 67 60 19 99) et le théâtre Jean-Vilar (04 67 40 41 39).

Les étudiants eux, bénéficient du "Pass Crous", un partenariat de la Ville (concerts, opéra, danse, théâtre) qui leur fait profiter d'importantes réductions. <http://www.crous-montpellier.fr> (rubrique culture).

Sports : 50 disciplines sportives

La Ville propose un large éventail de disciplines sportives à pratiquer. Grâce à la "carte Montpellier Sport" et au programme "spécial vacances" du service des sports, plus de 50 disciplines gratuites ou à tarifs préférentiels sont proposées. Elle est valable un an et son prix est de 4,70 €. A noter : pendant les petites vacances scolaires, la carte Montpellier Sport permet d'accéder gratuitement aux piscines municipales aux horaires d'ouverture au public.

Le FISE

Festival international des sports extrêmes, le FISE soufflera en avril prochain ses 9 bougies. Ce festival réunit chaque année à l'espace rock de Grammont les plus grands champions de skate, roller, BMX... sans oublier concerts et DJ tendances. Le FISE est désormais "le rendez-vous" des amateurs de shows de sports urbains.

Activités des Maisons pour tous

Les étudiants boursiers bénéficient d'une réduction de 50% sur toutes les activités proposées dans les Maisons pour tous.

Tip-Top, le journal des jeunes

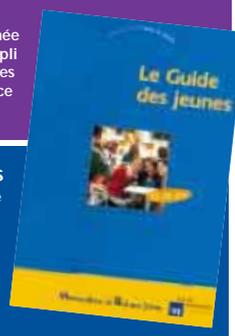
Tip-top, le trimestriel à destination des 15-25 ans remporte un franc succès. Ce magazine tout en couleur, est distribué gratuitement à l'Espace Jeunesse, dans le bus info jeune, dans les restos U, les Maisons pour tous, à l'office de tourisme, à la mairie, dans les équipements municipaux, les cafés et bars... Il est aussi décliné sur Internet avec une réactualisation des informations et de nombreuses vidéos sur des thèmes variés : culture, sports, loisirs, "donw-tonw", multimédia... www.montpellier-tiptop.com.

Toujours à destination des jeunes, la Ville édite chaque année "Le guide des jeunes", un livret gratuit de 16 pages, rempli d'adresses et de bons tuyaux pour faciliter le quotidien des jeunes Montpellierains à découvrir notamment à l'Espace Jeunesse.

Des bourses à destination des jeunes

La Ville de Montpellier accorde chaque année plus de 50 250 euros aux opérations "Bourse Initiatives Jeunes" et "Bourse animation jeunes". Pour la première, ce sont quelque 20 250 euros qui sont dévolus à des projets associatifs, pour la seconde 30 000 euros sont répartis sur des projets individuels, qu'ils soient humanitaires, sportifs, culturels, environnementaux... Un jury spécialisé, garant du sérieux des projets, se réunit plusieurs fois par an pour attribuer ces bourses.

Renseignements auprès de l'Espace Jeunesse : 04 67 92 30 50



JUMELAGES

Des voyages qui forment la jeunesse

Dans le cadre de ses jumelages, la Ville de Montpellier propose aux jeunes Montpelliérains deux formules d'échanges avec trois de nos villes jumelles : Louisville (USA), Chengdu (Chine) et Heidelberg (Allemagne).



Un groupe d'étudiants montpelliérains est parti cet été à Louisville.

Voyager, étudier, travailler à l'étranger.

• La première formule à destination de **Louisville** propose aux jeunes, étudiants montpelliérains, un séjour de **4 semaines au mois de juillet**, durant lequel ils effectuent un job d'été **en entreprise**. Les jeunes Montpelliérains ont à leur charge le voyage, les frais de visas, le logement, la nourriture et les faux-frais. Ils perçoivent en échange de leur travail une rémunération d'environ 700 \$. Sur place une chambre universitaire payante leur est

proposée dès leur arrivée. Ils ont une famille hôte, un "référént", qui les reçoit le week-end. Montpellier accueille dans le même temps, une douzaine d'Américains pour le même type d'échange. Cet échange étant très bien encadré, les places sont limitées pour conserver le sérieux de l'opération. Inscription avant le 31 décembre 2004 pour un voyage en juillet 2005.

• La deuxième formule est un **échange d'étudiants boursiers**.

Réservé à des étudiants de deuxième cycle ayant une bonne connaissance de la langue, elle permet chaque année à 4 Montpelliérains de partir **un an en immersion totale au USA, en Chine ou à Heidelberg**. Les étudiants suivent un cursus univer-

sitaire et effectuent un stage quelques heures par semaines. Pour cela, ils touchent une petite rémunération. Le logement leur est fourni par la ville d'accueil. Pour Heidelberg : chambre à la Maison de Montpellier pour un coût modique.

Les inscriptions se font sur dossiers dont le dépôt s'effectue de janvier à mars.

Montpellier offre une réciprocité à nos villes jumelles dans ces échanges. Ainsi nous accueillons cette année à Montpellier deux Chinois, un Américain et une Allemande qui effectuent leur stage au sein de la Maison des relations internationales.

Maison des Relations Internationales
Hôtel de Sully - Esplanade Charles-de-Gaulle
Tél : 04 67 34 70 71 ou 04 67 34 70 11

Une enquête pour mieux connaître les jeunes

Une étude sociologique, lancée le mois dernier, va permettre de mieux connaître la jeunesse montpelliéraine.

Elle est menée par le laboratoire de recherche GREGAU - Groupe de recherche en géographie, aménagement et urbanisme - de l'université Paul-Valéry Montpellier III et porte sur un échantillon de 1000 Montpelliérains âgés de 16 à 25 ans. Cette étude qui se présente sous forme d'enquête, permettra de mieux appréhender le positionnement des jeunes dans la ville, leur regard... Seront passés au crible : le logement, les pratiques urbaines (modes de déplacement, fréquentation des lieux sportifs, culturels, de distraction...), l'image de la ville, ses représentations et les attentes des jeunes.

Les résultats seront connus pour le début 2005. Ils permettent aux services de la ville d'orienter la politique des services en fonction des attentes de cette part importante de population.

NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Une journée d'accueil et d'information à chaque rentrée universitaire

Le 4 novembre, les nouveaux étudiants sont les hôtes de la Ville pour une journée d'accueil et de découverte.

Même si la formule change un peu, l'esprit reste le même depuis 1993. Cette année, la volonté de la Ville est d'aller au devant des étudiants. Le bus info jeunes sera présent et des stands sont montés sur les différents campus de la ville la semaine qui précède la journée, afin que tous les étudiants puissent trouver in situ toutes les informations utiles à leur vie de nouveaux Montpelliérains. Le point d'orgue de la journée se déroulant en fin d'après-midi avec des festivités programmées au Corum. Après une visite des stands des services et organismes culturels de Montpellier, un lunch est offert par la Ville. Traditionnellement, un concert de l'Orchestre national de Montpellier Languedoc-Roussillon couronne la soirée. Cette année, au programme de la soirée philharmonique, sous la direction de Armin JORDAN : l'Adagio de Guillaume LEKEU, Les Nuits d'été d'Hector BERLIOZ, la Symphonie n° 101 en ré majeur "L'Horloge" de Joseph HAYDN et Wiener Bürger de Carl Michaël ZIEHRER.

Renseignements :
Espace Montpellier Jeunesse - 6, rue Maguelone
Tél. 04 67 92 30 50
ou à l'Office du Tourisme - 30, allée Jean de Lattre-de-Tassigny (Comédie - Esplanade) - Tél. 04 67 60 60 60.



Plusieurs centaines d'étudiants ont participé l'an dernier à la journée d'accueil.

Artisans du Monde : Une boutique pas comme les autres

Artisans du monde vient d'ouvrir une nouvelle boutique, rue Saint-Firmin. Sa valeur ajoutée ? La solidarité : des bénévoles y vendent des produits issus du commerce équitable. Pour acheter autrement...

Cela fait maintenant 30 ans qu'Artisans du Monde (ADM), association de solidarité internationale, qui agit pour la promotion d'un commerce équitable entre les pays du Nord et du Sud, mobilise les citoyens pour défendre un commerce mondial plus respectueux des producteurs et des consommateurs. Ses moyens d'action : la vente de produits du commerce équitable, l'éducation du consommateur et des campagnes de pression pour changer les règles du commerce international.

DES PRODUITS QUI ONT DU SENS

Dans les boutiques Artisans du Monde, les 1 500 références d'objets de l'artisanat (le service à thé fabriqué par des potiers de l'Uttar Pradesh en Inde, la statuette en ébène du Kenya, la croix touareg du Niger...) et la centaine de produits alimentaires (le café bio du Peyrou, les mangues séchées du Burkina Faso, le cocktail de gingembre et d'ibiscus du Brésil...) qui sont vendus, sont le reflet d'un savoir-faire et d'une identité. Pour commercialiser ces produits du Sud, Artisans du Monde s'est doté depuis 1984 de sa propre centrale d'importation, Solidar'Monde, garante de la relation commerciale équitable entre les producteurs et les boutiques.

UN COMMERCE À VISAGE HUMAIN

Dans ses 140 points de vente en France (3 000 en Europe) et l'aide de 4 500 béné-



Une partie de l'équipe des bénévoles d'Artisans du Monde dans la boutique

voles (100 000 en Europe), Artisans du Monde commercialise les produits de 100 groupements de producteurs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, confrontés à des difficultés économiques. Ces artisans et agriculteurs se sont regroupés en coopératives, associations ou entreprises, afin d'améliorer leurs conditions de production, de commercialisation, mais également leurs conditions de vie et de travail. Plus de 800 000 travailleurs de 50 pays bénéficient du fruit de ce commerce équitable en Europe. Et cela fait vivre 5 millions de personnes...

L'AUTRE BOUTIQUE

Artisans du Monde défend l'idée d'un commerce équitable à trois dimensions : socio-économique, éducative et politique. Au-delà de l'achat dans les boutiques qui constitue en soi un acte chargé de sens, les clients ont également la possibilité de passer à l'action en devenant des "consom'acteurs". Les boutiques ont en effet été conçues pour être des lieux d'information et également de sensibilisation des scolaires, collégiens et lycéens aux enjeux du commerce équitable. L'association mobilise également l'opinion lors de campagnes et de pétitions. L'objectif est d'amener les consommateurs à être plus conscients et actifs dans leur choix de consommation et davantage solidaires avec les producteurs du sud.

Artisans du Monde
6, rue Saint-Firmin.
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h.
Tél. : 04 67 60 72 38.
Site Internet : www.artisansdumonde.org.

"Faut que ça change !"

Maria-Julia Monneveux, bénévole à ADM :

"Depuis que nous avons quittés la rue Eugène-Lisbonne pour venir nous installer ici, les ventes ont doublé. Cette nouvelle boutique, c'est un nouveau départ, mais ce n'est pas une fin en soi. Nous souhaitons également amplifier notre action en allant à la rencontre des écoliers, collégiens et lycéens pour lesquels nous avons mis en place des anima-

tions et conçu des outils pédagogiques (expositions, brochures, vidéos...). Nous travaillons déjà avec un lycée de Montpellier et nous avons beaucoup d'autres demandes. Mais pour pouvoir y répondre, il nous faudrait de nouveaux bénévoles... Les jeunes sont les consommateurs d'aujourd'hui et de demain. C'est important de leur permettre d'exercer leur esprit critique sur ces questions du commerce équitable et du consommateur éthique."

* C'est le titre d'une des vidéos pédagogiques conçues par ADM.

DU 13 AU 27 NOVEMBRE

15^e Quinzaine des Tiers Mondes "Migrations, ici et là-bas"

On estime à plusieurs dizaines de millions, le nombre de migrants dans le monde. Des mouvements de populations volontaires, forcés, temporaires, saisonniers ou définitifs. Du 13 au 27 novembre, la 15^e quinzaine des Tiers Mondes fait le point sur la façon dont, ici et là-bas, ces migrations sont vécues : analyse de la contribution des migrants à la richesse économique et culturelle des pays qui les accueillent, la force des préjugés dont ils sont victimes. Ce sera l'occasion également d'aborder les nouvelles logiques de migrations contemporaines, la

question du respect des droits des migrants et plus largement du droit de chacun à circuler librement. Des questions qui concernent directement chacun d'entre nous, car elles renvoient au fonctionnement même de notre propre société. Des rencontres, conférences, tables rondes, témoignages, expositions et ateliers sont prévus tous les jours de cette Quinzaine des Tiers-Mondes à l'Espace Martin-Luther-King, situé, 27 boulevard Louis-Blanc.

Renseignements : 04 67 02 40 79.



Agropolis Museum : la cité du riz

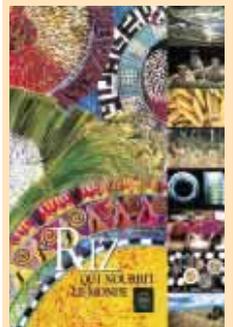
Dans le cadre de l'année internationale du riz, Agropolis Muséum organise jusqu'au 30 janvier prochain*, un vaste programme d'information et de sensibilisation sur le riz, comportant expositions à caractère scientifique et patrimonial, animations, conférences, sorties sur le terrain, ateliers pédagogiques et ressources documentaires, dédiées à la découverte du riz aux quatre coins du monde.

Des professionnels de la filière "riz", des opérateurs socio-économiques concernés par le riz (organismes liés à l'aménagement du territoire, le commerce équitable...), des artistes (conteurs, chanteurs, danseurs...) et des associations socio-culturelles, ambassadrices de pays producteurs de riz, prendront une part active à la manifestation.

Agropolis-Muséum souhaite ainsi offrir à un large public une vision à la fois globale et cohérente, originale et plurielle du riz.

Renseignements :
Agropolis Muséum :
951, avenue d'Agropolis.
Tél. : 04 67 04 75 00.

* en collaboration avec le CIRAD et les autres établissements membres d'Agropolis - IIRD, IINRA, le CNEARC, ...



Le saviez-vous ?

Le riz est cultivé dans 113 pays et sur tous les continents, à l'exception de l'Antarctique. Avec 15 % des surfaces cultivées qui lui sont consacrées, c'est l'une des trois céréales les plus cultivées au monde. Le riz tolère en effet des conditions climatiques et des sols variés : désert, chaleur, humidité, inondations, sécheresse, froid, sols salins, alcalins et acides.

Mais c'est surtout, l'aliment de base pour plus de la moitié de la population mondiale : plus de 2 milliards de personnes en Asie tirent 60 à 70% de leurs apports énergétiques du riz et de ses dérivés.



Minute de silence en mémoire de M. Jacques IMBERT, directeur régional des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon de 1988 à 1993, décédé le 16 septembre.

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption du procès verbal de la séance publique précédente.

3. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil municipal.

4. Vœu du Conseil municipal contre la suppression des contrats CES et CEC dans les crèches associatives.

5. Projets communaux d'intérêt commun 2004 - Demande d'attribution de fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de Montpellier pour l'aménagement de la Chapelle Saint-Charles, de l'échangeur Place d'Espagne, et la réalisation de la transparence Lez-Lironde (lutte contre les inondations).

6. Urbanisation des quartiers de l'Est du Lez - Bilan de clôture du mandat d'étude de la SERM.

7. ZAC Antigone - Compte rendu annuel de l'opération "Echelles de la ville" pour l'exercice 2003.

8. ZAC Antigone - Bilan de clôture du mandat d'études et de réalisation des Halles Jacques-Cœur.

9. Euromédecine - Garantie de la Ville pour la construction de l'espace Louis-Viala (association "Pour adultes et enfants handicapés").

10. Mise en place du porte-monnaie électronique MONEO pour le stationnement payant sur la voirie à Montpellier.

11. Attributions de subventions à sept associations.

12. Transfert de marché de la société TSM à la société MARINIER (bail de location/gérance).

13. Achat par la Ville de corbeilles à papier.

14. Transfert de marché de la société SALERY SA au Groupe Pierre Le Goff (changement de raison sociale).

15. Acquisition par la Ville de sachets plastique pour la propriété canine et de sacs plastique poubelles.

16. Conseil municipal - Nouvelle délibération sur les délégations du Maire depuis la nouvelle loi du 13 août 2004.

17. Yves LARBIOU désigné comme représentant à la commission n° 5 Génie Urbain (eau, voirie, éclairage, signalisation) en remplacement de Robert NAVARRO.

18. Assurance - Indemnisation de la Ville par le GAN après le vandalisme des locaux scolaires de l'Aire de Bionne, le 9 janvier 2003.

19. Assurance - Indemnisation de la Ville par le GAN après l'incendie au centre technique municipal Garosud le 5 mai 2002.

20. Lancement des études de conception pour le futur Musée de l'Histoire de la France en Algérie.

21. Biennale des Jeunes Créateurs - Demande d'attribution d'une bourse de 1 000 à Pablo GARCIA, jeune artiste montpellierain.

22. Enseignement - Subvention année 2003/2004 à l'association sportive U.S.E.P.

23. Enseignement - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre du groupe scolaire La Lironde (Michel de l'Hospital / André Malraux) au cabinet d'architectes Cardin, lauréat du concours.

24. Cuisine Centrale des restaurants scolaires - Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2005.

25. Nouvelle convention du Contrat Educatif Local de Montpellier pour 2005 - 2007.

26. Nouvelle liste de quartiers et d'écoles en vue de la composition des Conseils municipaux d'enfants.

27. Création d'un poste d'Ingénieur Territorial responsable du Service Energie - Recrutement d'un agent contractuel.

28. Vacance d'un poste d'ingénieur chargé de la gestion des crises à la D.G.U. - Recrutement d'un agent contractuel.

29. Personnel municipal - Modification du tableau des effectifs.

30. Personnel municipal - Rémunération des collaborateurs de cabinet.

31. Création d'un poste d'attaché territorial chargé de mission auprès du Musée de l'Histoire de France en Algérie.

32. Celleneuve - Approbation du programme de l'opération d'extension de la Maison pour tous Marie-Curie.

33. Grand Cœur - Signature d'un avenant au marché de restauration du sol des allées basses du Peyrou.

34. Grand Cœur - Approbation du périmètre de restauration immobilière "Figuerolles - Parc Clémenceau" et déclaration d'utilité publique de travaux.

35. Grand Cœur - Exécution d'office de travaux de ravalement d'un immeuble situé 24 rue Sainte-Anne.

36. ZAC GAROSUD - Avis favorable à la demande d'agrément de candidature de la Société Méditerranéenne d'Isolation (MIE).

37. ZAC Port Marianne / Richter - Agrément de candidature du groupe ELLUL pour la construction d'un immeuble de bureaux et locaux commerciaux.

38. Approbation de la modification du plan d'occupation des sols (secteurs Port Marianne - Hippocrate et Port Marianne - Portes de la Méditerranée).

39. Achèvement du programme d'aménagement d'ensemble (PAE) Croix Lavit.

40. Achèvement du programme d'aménagement d'ensemble (PAE) Allée de Paris.

41. Lancement de la procédure de concertation sur le contournement ouest de Montpellier.

42. ZAC Port Marianne / Jardins de la Lironde - Agrément de candidature du groupe ELLUL pour la réalisation d'un programme de logements.

43. ZAC Port Marianne / Jardins de la Lironde - Agrément de la candidature de la Société Française des Habitations Economiques pour la réalisation d'un programme de logements.

44. ZAC Port Marianne / Jardins de la Lironde - Agrément de candidature du groupement SAGEC/NEXITY GEORGE V pour la réalisation d'un programme de logements.

45. ZAC Port Marianne / Jardins de la Lironde - Agrément de candidature d'ACM pour la réalisation d'un programme de logements sociaux.

46. ZAC Blaise Pascal - Approbation de la convention de participation financière Ville / SCI PRONEMO.

47. Odysseum - Avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation sollicitée par la SCI Odysseum concernant la réalisation du parking couvert du futur centre commercial.

48. ZAC Parc Marianne - Approbation et mise à disposition du public du dossier de création.

49. ZAC Ovalie - Arrêt et mise à disposition du public du dossier de déclaration d'utilité publique.

50. ZAC du Parc Euromédecine II - Approbation du dossier de la modification du plan d'aménagement de zone.

51. ZAC Parc 2000 - Agrément de candidature à la SARL ROYER PARC 2000 pour la construction d'immeubles de bureaux.

52. Approbation de la modification du plan d'occupation des sols (divers secteurs du POS).

53. ZAC Port Marianne / Consuls de Mer - Approbation du bilan complémentaire et définitif de la concertation sur l'extension de la ZAC. Arrêt du dossier de réalisation et mise à disposition du public.

Vœu du Conseil municipal contre la suppression des contrats C.E.S. et C.E.C. dans les crèches associatives.

Le choix du gouvernement Raffarin et des parlementaires de la majorité gouvernementale de supprimer les Contrats Emploi Solidarité (C.E.S.) et les Contrats Emplois Consolidés (C.E.C.) est néfaste car il fragilise le monde associatif dans son fonctionnement et dans son rôle de lien social, d'acteur de cohésion. Si ces dispositions de non renouvellement de C.E.S. et C.E.C. devaient se généraliser, c'est à terme l'ensemble des structures associatives qui va s'effondrer.

D'ores et déjà en refusant de renouveler les contrats C.E.S. dans les crèches associatives, l'Etat remet en cause, à Montpellier, l'accueil d'environ 350 enfants qui fréquentent les 13 crèches associatives et cela dès le mois d'octobre 2004, date de la fin du dernier contrat C.E.S.

Dans le département, il existe environ 50 crèches associatives. 250 emplois ne seront plus financés par l'Etat, mettant en danger 450 emplois dans le secteur de la petite enfance.

Ces crèches contribuent à l'équilibre social en accueillant les enfants et en réalisant un soutien essentiel aux parents qui ne peuvent garder les enfants à domicile au regard de leur activité professionnelle. Ce travail socio-éducatif est essentiel pour la vie de la cité et pour la vie des familles.

L'Etat proposerait 100 postes de substitution pour la globalité des crèches associatives dans le département de l'Hérault, alors qu'il serait nécessaire d'en créer le double.

Cette décision lourde de conséquences dans un contexte déjà difficile en matière d'accueil des jeunes enfants, illustre une fois encore la volonté du gouvernement Raffarin de briser les acquis sociaux.

Aussi le Conseil municipal, réuni en séance du 7 octobre 2004, condamne la politique antisociale du gouvernement Raffarin dont la suppression des contrats C.E.S. et C.E.C. dans les crèches associatives illustre, une fois encore, de manière flagrante, le désengagement.

Pour : 45

Ne prend pas part au vote : 12

Vœu adopté à la majorité



Affaire n°54 : perspective représentant le projet d'aménagement des avenues de Nîmes et François-Delmas.

54. Avenue de Nîmes, Avenue François-Delmas - Approbation du dossier d'aménagement et du dossier parcellaire.

55. ZAC Port Marianne / Jacques Cœur - Approbation du bilan de concertation sur l'extension et la modification de la ZAC, arrêt du dossier de réalisation et du dossier pour l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et pour l'enquête "Bouchardeau", approbation de dossier de création, avenant n° 5 à la convention publique d'aménagement confiée à la SERM.

56. ZAC Port Marianne / Consuls de Mer - Arrêt et mise à disposition du public du dossier de déclaration d'utilité publique sur l'extension de la ZAC.

57. Quartier des Cévennes (Petit Bard - Pergola) - Approbation du projet de rénovation urbaine (2005-2009) et du dossier de demande de contribution financière à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) - Demande de classement en zone franche urbaine.

58. Grand Cœur - Quartier Centre (Secteur Gely - Figuerolles, Gambetta et Nord Ecusson) - Approbation du projet de rénovation urbaine (2005-2009) et du dossier de demande de contribution finan-

cière à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

59. Quartier Mosson - Approbation du projet de rénovation urbaine (2005-2009) et du dossier de demande de contribution financière à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) - Demande d'extension de la zone franche urbaine.

60. Avis favorable de la Ville au projet de programme local de l'habitat (PLH) proposé par la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

61. Foncier - Elargissement de l'avenue du Père-Soulas - Régularisation foncière de l'emprise cadastrale (résidence La Pinède).

62. Foncier - Elargissement de l'avenue du Pic-Saint-Loup - Régularisation foncière de l'emprise cadastrale (résidence Plan des Quatre Seigneurs).

63. Foncier - Elargissement de la rue du Triolet - Cession gratuite au titre du permis de construire (propriété de M. Bascou).

64. Foncier - Elargissement de la rue de Salaison - Cession IBM / Ville de Montpellier

65. Foncier - Elargissement de la rue du Roc de Pézenas - Cession gratuite au titre du permis de construire (propriété

Pic & De Combarieu).

66. Foncier - Elargissement de la rue de la Croix de Figuerolles - Cession gratuite au titre du permis de construire et acquisition onéreuse complémentaire (propriété SCI Hammeau de Valbonne).

67. Foncier - Copropriété du Petit Bard - Prémption des propriétés Collet - Guyon - Joucarre - Seraly - Roy - David (Convention d'acquisition ville / ACM).

68. Foncier - Partie du chemin de Malbosc - Déclassement du domaine public communal (Vente à la SERM).

69. Foncier - Espace vert du lotissement Les Aiguelongues - Servitude de passage pour un réseau d'eaux pluviales.

70. Foncier - 1 rue Tour Gayraud - Vente aux propriétaires riverains d'une parcelle appartenant à la Ville.

71. Foncier - Lycée Jean Monnet / Rue de Malbosc - Echange de terrain dans le cadre d'une régularisation foncière avec la Région.

72. Foncier - Transparence hydraulique Lez - Lironde. Expropriation de Monsieur GAUTHIER - Approbation du protocole de transaction avec le fermier Monsieur GINER, 1281 avenue de Boirargues.

73. Télécommunications - Réseau haut débit Pégase - Convention de mise à disposition de fibres optiques par la Ville de Montpellier au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS).

74. Télécommunications - Réseau haut débit Pégase - Approbation d'un avenant à la convention de mise à disposition de fibres optiques par la Ville de Montpellier au Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier.

75. Télécommunications - Réseau haut débit Pégase - Autorisation de signer le marché en vue de l'extension du réseau haut débit.

76. Télécommunications - Réseau haut débit Pégase - Approbation d'un avenant à la convention de mise à disposition de fibres optiques par la Ville de Montpellier à la société FREE.

77. Télécommunications - Modification d'un relais radiotéléphone sur le site du Château d'eau Lodève / Boulogne (Convention Ville / Société ORANGE).

78. Télécommunications - Modification d'un relais radiotéléphone sur le site du Château d'eau - Les Hauts de Massane (Convention Ville / Société ORANGE).

79. Télécommunications - Réseau haut débit Pégase - Approbation d'une convention d'occupation temporaire pour l'installation d'un relais radiotéléphone BOUYGUES TELECOM sur le château d'eau Croix d'Argent.

80. Télécommunications - Réseau haut débit Pégase - Approbation d'une convention de mise à disposition de fibres optiques par la Ville de Montpellier à la Société NEUF TELECOM.

81. Télécommunications - Réseau haut débit Pégase - Approbation d'une convention de mise à disposition de fibres optiques par la Ville de Montpellier à l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES).

82. Télécommunications - Réseau haut débit Pégase - Approbation d'une convention de mise à disposition de fibres optiques par la Ville de Montpellier à la Société CEGETEL SAS.

83. Énergie - Autorisation de signature d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la conception énergétique optimale, l'entretien et la petite maintenance des installations climatiques des bâtiments transférés à l'Agglomération de Montpellier.

84. Service des Eaux - Lutte contre les inondations - Transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération concernant les travaux d'aménagement de la basse vallée du Lez et l'étude des phénomènes hydrauliques.

85. Service des Eaux - Arceaux - Autorisation de signature d'une convention avec le Bureau de recherches géologiques et minières concernant les effondrements de sol dans le quartier.

86. Service des Eaux - Lutte contre les inondations : dévoiement du Chambéry - Autorisation de signature d'une convention d'assistance à maîtrise d'œuvre entre la Ville et la SNCF concernant le forage horizontal sous les voies ferrées.

87. Service des Eaux - Lutte contre les inondations : dévoiement du Chambéry - Signature d'un avenant à la convention constitutive d'un



Affaire n°96 : la lutte contre les graffitis est une priorité de la ville. Ci-dessus, une porte du centre-ville avant et après enlèvement des tags.

groupement de commande avec la Communauté d'agglomération de Montpellier.

88. Classement dans le domaine public communal de la partie de la rue de la Carriérasse appartenant au Département.

89. Hôpitaux-Facultés - Création de la rue Arthur-Young - Adoption du bilan de la concertation, arrêté et mise à disposition du projet au public.

90. Les Cévennes - Autorisation de signer les marchés en vue du désenclavement du quartier du Petit Bard et de la desserte de la médiathèque Shakespeare (prolongement de la rue des Araucarias et voie de desserte à partir de l'avenue Bringuier).

91. Grand Cœur - Autorisation de signer le marché en vue du réaménagement des trottoirs et du stationnement le long du boulevard Henri IV.

92. Triangle - Autorisation de signer le marché en vue du remplacement et de la maintenance des escaliers mécaniques situés sur la dalle du Triangle.

93. Montpellier - Autorisation de signer le marché en vue de la maintenance des quatre sanitaires à nettoyage automatique existants et de ceux éventuellement à venir.

94. Montpellier - Autorisation de signer le marché en vue de la fourniture, la pose et l'entretien de serrurerie de voirie.

95. Montpellier - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2003.

96. Montpellier - Autorisation de signer le marché en vue de l'enlèvement des graffitis et de l'affichage sauvage, du nettoyage du mobilier urbain et des ouvrages d'art.

97. Parc zoologique de Lunaret Construction d'un hangar et ex-

tension du vestiaire du personnel.

98. Espaces Verts - Autorisation de signer le marché annuel à bons de commande en vue de la réalisation de travaux de clôture et de serrurerie.

99. Boisements forestiers - Demande de subventions auprès du Département en vue du traitement aérien contre la chenille processionnaire du pin sur les

boisements de Montmaur, de Lunaret et du lac des Garrigues.

100. Bâtiments communaux - Maison des Seniors - Bail Ville de Montpellier / CCAS sur le premier étage du bâtiment situé 16 rue Ferdinand-Fabre.

101. Bâtiments communaux - Location de locaux aux associations - Modification du loyer annuel.

102. Bâtiments communaux - Autorisation de signature des marchés en vue de l'entretien et des grosses réparations du lot plomberie sur les bâtiments municipaux des secteurs Centre Ville, Hôpitaux-Facultés, Cévennes et Mosson.

103. Office du Tourisme - Autorisation de signature des marchés en vue de l'aménagement des locaux de l'Office du tourisme de Montpellier au pavillon de l'Hôtel de Ville.

104. Grand Cœur - Autorisation de signature de la déclaration de travaux en toiture sur l'immeuble situé 1 rue Barralerie, qui abrite le mikvé médiéval et les restes d'une synagogue du 12^e siècle.

105. Hygiène et Santé - Autorisation accordée à l'Association

des Paralysés de France (APF) en vue de l'exploitation d'une unité de déconstruction de consommables et de matériel informatique situé 335 rue Louis-Lépine à Montpellier.

106. Parc zoologique de Lunaret - Résiliation de la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation de la buvette - confiserie et adoption d'un nouveau projet d'exploitation du domaine public.

107. Kiosques de fleuristes de l'Esplanade - Désignation des six exploitants des kiosques de fleuristes de l'Esplanade pour une durée de sept ans.

108. Calèches de Montpellier - Signature d'un avenant à la convention d'exploitation du domaine public en vue de la réduction d'un an à six mois de la périodicité d'exploitation.

109. Kiosque "Casa Libi" - Signature d'un avenant à la convention d'exploitation du kiosque en vue d'une réduction de la redevance, du fait des nuisances causées par l'aménagement des kiosques de fleuristes.

110. Vidéosurveillance - L'entreprise SOGETREL est retenue comme titulaire du marché d'extension du réseau de vidéosurveillance programme 2004.



Affaire n°89 : projet de création de la rue Arthur-Young

"Le sport est une valeur sociale ajoutée"

Patrick Vignal, adjoint au maire délégué aux Sports, présente les nouvelles ambitions et actions de la Ville en matière de sport. Ou comment à Montpellier, on entend, plus qu'ailleurs, mettre la santé de tous en capitale...

Quelles sont les spécificités de la politique du sport menée par la Ville de Montpellier ? La Ville de Montpellier et le sport, c'est une vieille histoire d'amour. Et la vie sportive à Montpellier est une des plus riches de France : elle est riche en résultats, en équipements, en structures. Avec plus de 600 associations sportives, Montpellier possède même l'un des terreaux les plus fertiles en la matière. Et la population ne s'y trompe pas. Beaucoup de Montpelliérains s'investissent, que ce soit en tant que pratiquant, comme entraîneur ou dirigeant. C'est d'ailleurs l'essence même de toute cette richesse qui est, depuis très longtemps, soutenue par la Ville, tant financièrement, qu'humainement et techniquement. Ici, on n'a pas attendu que M. Raffarin invite les Français à marcher vingt minutes par jour pour mettre en place une véritable politique du sport. Car la santé des Montpelliérains est, depuis toujours, au cœur de nos préoccupations. Et je suis aujourd'hui plus que jamais convaincu que la santé, quel qu'elle soit physique ou psychique, passe pour beaucoup par le sport.

Comment se traduit aujourd'hui cette idée de "santé par le sport" ?

La santé, c'est le principal capital des gens. Mais dans cette société de paraître, qui oublie trop souvent l'être, cette société de communication, où Internet et le mobile nous empêchent de communiquer, le stress est en train de faire des ravages. Les Français consomment trop de médicaments. Pour dormir, se dynamiser ou lutter contre ce stress. Ils consomment également trop de

tabac et d'alcool. Or la pratique d'une activité sportive réduit le stress, donne de l'énergie et apporte ainsi une véritable hygiène de vie. Mais, au-delà de l'aspect physique, le sport est une valeur sociale ajoutée. S'il est primordial pour tous, il l'est plus encore pour les personnes en difficultés. L'activité physique apprend à redynamiser son corps, à le respecter. Elle permet ensuite de se placer dans une démarche positive, pour finalement donner une image extérieure d'entraîné et de volonté. En fait, c'est une pédagogie de la réussite. Dans cette optique, et en partenariat avec des associations, la Ville a



Patrick Vignal : "Construire l'individu".

mis en place un nouveau concept à destination des personnes en difficultés : les associations ont déjà sélectionné une cinquantaine de personnes, à qui nous mettons à disposition des éducateurs, les salles de musculation et les gymnases, afin de leur offrir un suivi sportif personnalisé et de grande qualité. Cela devrait leur permettre de retrouver une vraie tonicité, de reprendre confiance en eux pour, par exemple, se présenter devant un employeur sous leur meilleur jour.

L'action se concentre sur les adultes en recherche d'emploi...

Pas uniquement. Le service des Sports de la Ville propose des activités à tous les Mont-

pellierains. Et, petit à petit, notre but est de mener un maximum de gens à la pratique d'un sport. Ne serait-ce qu'aller courir ou faire de la gymnastique un jour, puis se relaxer par du stretching, du yoga ou du taï chi. Ou, pourquoi pas, découvrir de nouvelles disciplines, telles les arts martiaux, qui offrent une véritable philosophie de la vie et apportent cette justesse du regard sur notre société...

Et puis, à partir de 2005, nous allons essayer de transposer cette idée aux plus jeunes. La vie sportive à Montpellier est aussi riche de cœur, d'énergie, de partage. Le virage est de plus en plus sensible : le sport n'est plus seulement un bien de consommation. Depuis quelques temps, je sens, émanant du monde associatif, cette envie d'encadrer, de parrainer. Aussi, nous souhaitons mettre en place, en lien avec chacune des 600 associations sportives de Montpellier, une opération à destination des enfants en difficulté. Aidé par la ville, chaque club serait invité à parrainer deux enfants, qui auraient, au sein de la structure, une personne ressource, un référent. Deux enfants par association, ça fait 1 200 enfants soutenus. Nous montrerons ainsi, je l'espère, que le sport c'est aussi, et avant tout, un moyen de construire l'individu.

Renseignements :

Service des Sports (Tél. : 04 67 34 72 73).

À vos agendas !

Rugby

Au Stade Sabathé
Top 16

- 6 novembre : M.H.R.C. / Narbonne (19h30)
- 27 novembre : M.H.R.C. / Biarritz (19h30)

Handball

Au Palais des Sports René-Bougnol
D1

- 24 novembre : M.H.B. / ANGERS (20h)
- 1^{er} décembre : M.H.B. / IVRY (20h)
- 4 décembre : M.H.B. / IVRY (20h), si M.H.B. éliminé de la Ligue des Champions

Ligue des Champions

- 13 ou 14 novembre : M.H.B. / ZAGREB
- 4 ou 5 décembre : 8^e de finale de Ligue des Champions (si M.H.B. Qualifié)

Football

Au Stade de la Mosson
Ligue 2

- 26 novembre : M.H.S.C. / Chateauroux (20h)
- 3 décembre : M.H.S.C. / Laval (20h)

Volley-ball

Au Palais des Sports Pierre-de-Coubertin
Pro A

- 13 novembre : MTP VOLLEY / Tours (20h)
- 27 novembre : MTP VOLLEY / Rennes (20h)

Divers

- 11 au 14 novembre : 8^e Festival de Capoeira au gymnase Ferrari
- 3 décembre : "Vendredi Roller" à 19h devant le pavillon de l'Hôtel de ville
- 3 et 4 décembre : Téléthon

Le Tae Kwon Do prend ses quartiers à Montpellier

Au-delà du sport olympique, cet art martial coréen, constitué de plusieurs disciplines, est de plus en plus plébiscité par les Montpelliérains. Visite guidée.

Petite leçon de coréen : *Tae* pour le pied, *Kwon* pour les poings et *Do* pour l'esprit. En trois mots, tout est résumé : le Tae Kwon Do c'est vraiment "un esprit sain dans un corps sain". Cet art martial coréen, sport olympique depuis Sydney en 2000, regroupe en réalité plusieurs disciplines bien distinctes, faisant appel à des qualités et des connaissances spécifiques : le combat (compétition et libre), nécessitant beaucoup d'engagement et d'endurance, le Poom See (la technique) fait de maîtrise et d'esthétique et enfin la casse (briques, tuiles, planches, avec les mains, les poings, les pieds), royaume de la concentration. "Mais malgré sa technicité, le taekwondo peut-être pratiqué par tous", tempère Daniel Formichi, responsable technique du Montpellier Tae Kwon Do et vice champion de France technique en 2004. Dans son club, l'un des plus anciens et des plus fréquentés de la ville avec plus de 250 licenciés, le plus jeune est âgé de 4 ans et le doyen a 61 ans ! "Et 43 % de nos adhérents sont des femmes", précise encore l'ensei-

gnant. Car, comme d'autres arts martiaux, le Tae Kwon Do se décline aussi en self-défense, discipline qui se conjugue très bien au féminin.

PREMIER SPORT EN MAISON POUR TOUS

Depuis que le Tae Kwon Do a rapporté les deux dernières médailles françaises à Athènes, l'engouement ne cesse d'augmenter à Montpellier. A tel point que ce sport est aujourd'hui le plus pratiqué dans les Maisons pour tous*. Et pourtant, pour Daniel Formichi, "il manque encore des clubs". Car tout est fait pour rendre le Tae Kwon Do accessible à tous. Dans certains clubs, les protections nécessaires au combat (casque, plastron, protège-tibias ou avant-bras et coquilles) sont prêtées. Ainsi l'investissement se limite à l'achat du Do Bock (le "kimono" coréen) et à la cotisation. Et, précision importante, pour les moins de dix ans, les combats se déroulent sans contact. Car, loin d'un sport de brute, le taekwondo reste avant tout



Loin des clichés, le Tae Kwon Do séduit de plus en plus le public féminin.

un art martial très complet, axé sur la transmission des valeurs : "La première règle, c'est d'arriver à l'heure à l'entraînement. Les retardataires ne sont pas admis au cours. Car le Tae Kwon Do, c'est avant tout une école de discipline", conclut Dan Faria, lui aussi professeur au Montpellier Tae Kwon Do. "Un esprit sain dans un corps sain"...

*Le Tae Kwon Do est proposé dans les Maisons pour tous Georges-Brassens et Léo-La-grange (Mosson), Paul-Emile-Victor, Antoine-de-Saint-Exupéry et Marcel-Pagnol (Cévennes), Michel-Colucci (Croix d'Argent), Boris-Vian (Prés d'Arènes) et Voltaire (Montpellier-Centre).

Les principaux clubs à Montpellier

- Montpellier Tae Kwon Do
Tél. : 04 67 54 17 37.
- Dragons Team
Tél. : 04 67 69 01 15 / 06 98 90 74 47.
- MUC Tae Kwon Do
Tél. : 06 11 30 82 09.
- ASCH Tae Kwon Do
Tél. : 04 67 33 65 41.
- Association Montpellier Mosson Tae Kwon Do Center
Tél. : 04 67 75 23 43
- Do Contact Tae Kwon Do Hapkido - Tél. : 06 11 75 88 90.

JLM 2004,
L'INFORMATION
POUR TOUS

Le 18 novembre prochain, ALL (Association pour le Logiciel Libre) organise la quatrième Journée du Logiciel Libre de Montpellier. Pour tout comprendre sur cette autre vision de l'informatique, ses conséquences, ses avantages ou ses inconvénients, rendez-vous à l'Espace République 20, rue de la République à partir de 9h (et jusqu'à 18 h environ). L'entrée est, elle aussi, libre. www.all.asso.fr

UN PRIX NOBEL
MONTPELLIÉRAIN

David J. GROSS, docteur honoris causa de l'Université de Montpellier II depuis janvier 2002 est le nouveau Nobel de physique 2004. "La découverte récompensée cette année est d'une importance décisive pour notre compréhension sur la théorie de fonctionnement d'une des forces fondamentales de la nature, la force qui relie entre elles les plus petits éléments de la matière, c'est-à-dire les quarks, et comment ils interagissent", a indiqué le jury Nobel. "Grâce à cette avancée, la physique s'est rapprochée d'un grand rêve, formuler une théorie unifiée qui engloberait aussi la gravité une théorie du tout". Début 2002, le professeur américain avait reçu une distinction honorifique attribuée à des chercheurs étrangers pour leur participation à des travaux menés dans le cadre de l'université de Montpellier. Aujourd'hui, David GROSS, 63 ans, est physicien de l'université de Californie à Berkeley.

INFORMATIQUE
ET LIBERTÉ

Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, informe les montpelliérains qu'une délibération a été adoptée le 29 juillet 2004 qui autorise le traitement automatisé des informations relatives aux associations après avis favorable de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Cette délibération est affichée en mairie et est publiée au recueil des actes administratifs.

CONFÉRENCE

Le 14 novembre à 20h, une rencontre interreligieuse sur le thème : "Tsédaka (action sociale), justice et dialogue interreligieux" sera donnée par le professeur Michel SERFATY dans les locaux de l'ACIM. Renseignements au 06 800 15 972 .

Il y a 800 ans, Montpellier devenait aragonaise

Par le mariage de Marie de Montpellier avec Pierre II, le 15 juin 1204, la seigneurie de Montpellier, indépendante depuis 985, devient une possession du royaume d'Aragon. Elle le restera 144 ans.

Au 13^e siècle, Montpellier est une ville importante où marchands et juristes lui assurent une prospérité enviable de ses voisins. Au fil des siècles, les seigneurs se sont taillés une place originale, ignorant le roi de France et vivant en paix avec leurs puissants voisins, les comtes de Toulouse et de Barcelone.

MARIE EST DÉSHÉRITÉE

Or, cet équilibre est menacé car Guilhem VIII n'a pas de fils. Sa femme, la princesse byzantine Eudoxie Comnène, ne lui a donné qu'une fille, Marie, née en 1183. Le seigneur de Montpellier la répudie pour épouser la fille du roi de Castille qui lui assurera une prolifique descendance mâle. Malheureusement pour lui, le pape refuse de reconnaître cette seconde union. Guilhem VIII ignore les réticences papales et à sa mort, en 1202, écarte Marie au profit de l'aîné de son second lit.

UNE VIE CONJUGALE AGITÉE

A peine âgée de vingt ans, Marie en est déjà à son deuxième époux. Mariée dès l'âge de douze ans au vicomte de Marseille, elle devient veuve peu de temps après. En butte à l'hostilité de sa belle mère, elle est remariée en 1197 au comte de Comminges et doit signer un acte de renonciation à tous les biens de son père. Ne s'entendant pas avec son nouveau mari, elle le quitte et fera annuler ce mariage par la suite.

UNE RÉVOLUTION EN DOUCEUR

Les historiens ont du mal à savoir comment deux ans après la mort de Guilhem VIII, Marie a pu évincer son jeune demi-frère. En tout cas, son mariage avec Pierre II, roi d'Aragon est à l'origine de ce retournement de situation. Souverain courageux et ambitieux, l'homme est intéressé par l'héritage montpelliérain. Avec l'appui du comte de Toulouse, il négocie son mariage avec les consuls de Montpellier. On ne sait dans quelles conditions le jeune Guilhem IX abandonne la seigneurie à sa sœur qui épouse le roi d'Aragon le 15 juin 1204, au faubourg

Une conception attendue !

Après plusieurs années de mariage, le roi d'Aragon délaissait sa femme, au grand désespoir des Montpelliérains qui souhaitaient un héritier. Un jour que Pierre II était au château de Lattes, à visiter ses haras et qu'il était de bon humeur, un gentilhomme de sa suite lui fit cette proposition: "Seigneur, nous pourrions voir la reine, notre bonne maîtresse. Votre Majesté passerait une nuit avec elle ; nous veillerions, le cierge en main, si vous voulez, et Dieu par sa bonté vous donnerait un fils de bénédiction". La distance fut bientôt franchie, et neuf mois après naquit Jacques le Conquérant. On dit que, le lendemain de cette nuit féconde, le roi prit joyeusement sa femme en croupe et entra ainsi dans Montpellier au milieu de l'ivresse de la population, qui inventa sur-le-champ, à cette occasion, la charmante danse allégorique du chevalet.



Pierre et Marie de retour du Château de Lattes. Fresque dans un hôtel particulier, rue des Trésoriers-de-la-Bourse

de la Saunerie, dans le cimetière de la maison du Temple. Le même jour et dans le même lieu, Pierre et Marie promettent de respecter les coutumes de la ville. Pour se concilier la sympathie de ses nouveaux sujets, le roi d'Aragon leur accorde des privilèges et des immunités dans ses Etats.

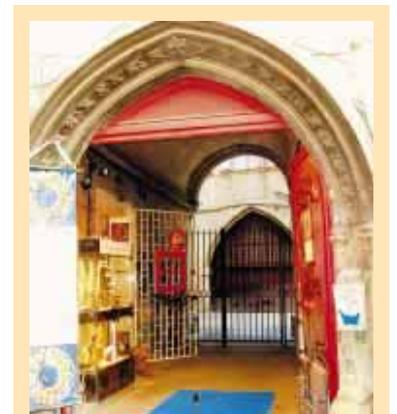
UN MARIAGE MALHEUREUX

Devenue reine d'Aragon, Marie est victime des ambitions de son époux, qui n'hésite pas à hypothéquer la ville et le château de Montpellier dont il avait au préalable exigé de Marie la donation à son profit. N'ayant plus besoin de sa femme, il songe à s'en séparer. Malgré la naissance d'un fils, le futur Jacques I^{er}, l'héritière de Montpellier devra aller jusqu'à Rome pour obtenir du pape l'assurance que son union ne sera pas dissoute. Elle y meurt en avril 1213. Pierre sera tué quelques mois plus tard à la bataille de Muret.

LE DROIT MONTPELLIÉRAIN EN 122 ARTICLES

Le mariage aragonais permit aux Montpelliérains de voir reconnaître leurs droits grâce à ce que l'on appelle la coutume de 1204 que Pierre II a juré de respecter. Ce texte de 122 articles cristallise le droit montpelliérain tel qu'il s'est formé au cours du 12^e siècle. La justice est confiée à un bayle nommé pour un an par le seigneur avec l'avis des prud'hommes. Ces derniers, élus, sont habilités à taxer les habitants pour financer la

construction et l'entretien des remparts, ils sont investis de la police des fours et des moulins. En matière fiscale, le seigneur ne peut imposer la taille ou créer des péages. Ce texte très important dans l'histoire de la ville répond aux besoins de la société montpelliéraine. Il fixe le droit privé conservant parfois des dispositions issues des traditions barbares, telle l'ordalie (jugement de Dieu par l'eau ou le feu).



Montpellier aragonaise

Pour approfondir la découverte de Montpellier sous les rois d'Aragon, l'Office de Tourisme organise une visite guidée spécifique le samedi 20 novembre à partir de 10h30. Tarifs : 8€, 7€ (réduit). Réservation obligatoire. Tel. 04 67 60 60 60.

Le ciné-club fête ses soixante ans

Un anniversaire en musique pour le ciné-club Jean-Vigo, placé cette année sous les "bonnes vibrations" du Jazz.

Vous ne le saviez pas ? Un ciné-club existe bien à Montpellier. Il est même l'un des rares à avoir connu une telle continuité. Les séances ont lieu dans l'une des plus belles salles de la ville, l'ancien Cinématographe Pathé, devenu centre Rabelais après sa réhabilitation dans les années quatre-vingt. Flash back.

Extérieur jour, grand soleil. Août 1944.

En même temps que les libérateurs, les films débarquent en masse. La population a besoin de loisirs pour se changer les idées. L'heure est à l'effervescence, et c'est toute l'industrie du cinéma qui repart de plus belle. Le cinéma envahit les anciennes salles de théâtre à l'italienne : le cinématographe Pathé, boulevard Sarraïl, le Capitole, rue de Verdun ou le Royal, rue Bous-sairrolles étaient de celles-là avec parterre, balcons et loges. C'est dans cette euphorie qu'un groupe de jeunes gens, pour la plupart étudiants, investissent le Royal tous les mardis soir. Leur but est, déjà, de proposer une alternative aux grosses productions et de montrer des films que l'on ne verrait pas, ou très peu, sinon. A cette époque, les cinémas d'art et essai n'existent pas encore... Leur seconde action est de ressortir des anciennes pellicules, créant ainsi une nouvelle rentabilité aux films. Le phénomène prend de l'ampleur. Les ciné-clubs bourgeonnent partout en France.

Intérieur nuit, cinéma le Royal. Avril 1963.

Une autre guerre vient de s'achever, celle "d'Algérie". La jeunesse a de nouveau besoin de s'échapper et de mener d'autres combats, pacifiques ceux-là. C'est pourtant un documentaire sur la guerre d'Espagne de Frédéric ROSSIF qui déclenche les passions un certain soir d'avril 63. Dans une salle du Royal archi-pleine, le débat tradi-

tionnel, organisé par le ciné-club après le film, devient rapidement houleux. Hasard ou prédestination, "Mourir à Madrid" obtient la même année le prix Jean-Vigo "récompensant une œuvre qui se distingue pour son indépendance d'esprit et la qualité de sa réalisation". Marcel OMS, Pierre PITIOT, Henri TALVAT ou René PICARD forment déjà le "noyau dur" du ciné-club Jean-Vigo.

Ext-jour, des grues mangent la façade du cinéma le Royal. 1970.

La conception du spectacle cinématographique est à l'aube d'un changement radical. La diversité des films pousse certains à transformer leur salle unique en deux ou trois salles distinctes. Le phénomène est national, les grandes salles ont vécu. Le Royal n'échappe pas à cette nouvelle loi. Pendant la durée des travaux, le ciné-club doit partir. Il ne reviendra plus. Expatrié au cinéma "Le Club" (actuel Diagonal Campus), créé et inauguré quelques temps auparavant par René PICARD, le ciné-club gagne finalement en indépendance et ses membres, toujours très actifs, créent les "semaines du cinéma italien". Devant l'engouement du public et grâce à la collaboration avec la Fédération des Œuvres Laïques, le ciné-club lance, en 1979, dans un nouveau lieu - la Cinémathèque, rue Azéma - la première "Rencontre méditerranéenne", préface au Festival International du Cinéma Méditerranéen. Ce n'est qu'à la fin des années 80 que la salle Rabelais, réhabilitée par la Mairie, est confiée les jeudis soir au ciné-club. Il reste à espérer que ce soit encore pour longtemps...

Ext-"In the night". La foule se presse devant le centre Rabelais en attendant "Bird". 18 novembre 2004.

Autour des "personnages principaux" du



Les années soixante et soixante-dix voient l'éclosion des ciné-clubs. Le cinéma provoque les passions, l'allure est militante. Les étudiants anglais, allemands, espagnols, italiens... créent leurs propres ciné-clubs. Aujourd'hui, seule la Maison de Heidelberg conserve son ciné-club. Mais même s'ils ont disparu, ils ont forgé des générations de cinéphiles dont profitent encore les cinémas d'art et essai. **Maison de Heidelberg 4, rue des Trésoriers de la Bourse. Cette année, "Etrangers en Allemagne". Séances les 25 novembre, 2 et 9 décembre à 20h30. Tél. : 04 67 60 48 11.**

ciné-club et de son président Jean-Pierre ABIZANDA, une nouvelle équipe bénévole s'est constituée, prête à accueillir tous les amoureux du cinéma. Sur grand écran et en version originale, le film prend une autre dimension. Fellini ne disait-il pas : "quand les acteurs sont plus petits que les spectateurs, ce n'est plus du cinéma" ? La vocation du ciné-club reste de maintenir la mémoire de ce qui est devenu le septième art. Cette année, dix films vont illustrer la magie qui naît de la rencontre entre le jazz et le cinéma, apparus en même temps, à l'aube du vingtième siècle. La qualité du son dans l'espace du Rabelais prendra toute son importance. En plus de son propre anniversaire, le ciné-club fêtera les vingt-cinq ans du Jazz Action Montpellier (JAM), qui réservera aux spectateurs de belles surprises. L'ouverture logique avec le festival permet de proposer une saison enrichie par cinq grandes œuvres de l'histoire du cinéma méditerranéen. Avec des tarifs les plus bas possible, le ciné-club Jean-Vigo espère attirer le plus grand nombre. Puis, avec les débats d'après films, tenter de mieux comprendre et de partager son amour pour le cinéma.

A suivre...

Les séances ont lieu au centre Rabelais 29, bd Sarraïl, à 20h. Renseignements au 04 99 13 73 72

SAISON 04-05

- 18 novembre, Bird
- 25 novembre, Ascenseur pour l'échafaud
- 2 décembre, Hallelujah
- 9 décembre, Le destin*
- 16 décembre, Kansas City
- 6 janvier, Underground*
- 13 janvier, Shadows
- 20 janvier, La femme aux chimères
- 10 février, Mo'better blues
- 3 mars, Mississippi blues
- 10 mars, Autour de minuit
- 24 mars, Bix*
- 31 mars, Senso*
- 7 avril, Taxi blues
- 14 avril, E la nave va*

*Séances en partenariat avec le Festival International du Cinéma Méditerranéen

Les dicos d'or à Montpellier

Voici la fin d'une formidable aventure.

Après dix-neuf années passées au service des mots et de la langue française en général, Bernard PIVOT a décidé d'écrire sa dernière dictée. Mais réjouissons nous, cette dernière émission en offrira l'apothéose, puisqu'elle sera retransmise en direct depuis le cœur de notre ville, à l'Opéra Comédie.

Tout a commencé en 1985, sur RTL. L'idée de faire ce "jeu de mots" à la télévision n'avait même pas effleuré l'esprit de ses concepteurs. Mais vu l'engouement des auditeurs, dès cette première diffusion, Jean DRUCKER, alors PDG de France 2, décide d'en faire une émission de télévision. Et puis, de bouches à oreilles, les dicos d'or se sont amplifiés pour devenir aujourd'hui non plus une, mais douze émissions simultanées.

Le samedi 27 novembre, de 11h05 à 12h05, les différentes rédactions de France 3 Région vibreront à l'unisson à la lecture de cette dernière dictée. Comme chaque année, les milliers de téléspectateurs amoureux de la langue française sont appelés à participer. Mais les plus concernés restent les 4 728 lecteurs de Lire qui ont répondu brillamment aux tests qualificatifs parus dans le magazine au mois d'avril. Ils seront 296 dans la très belle salle de l'Opéra

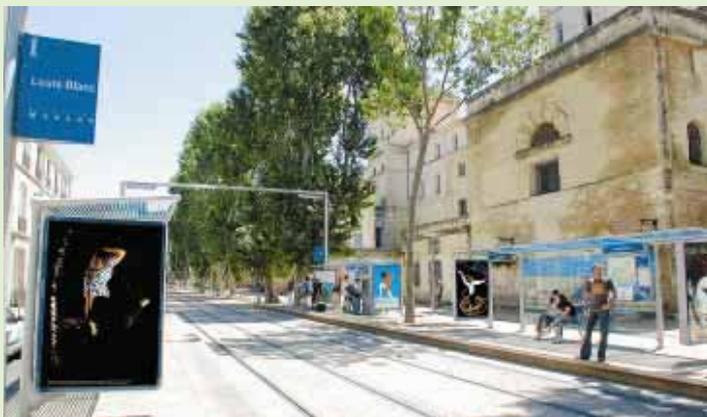


national à représenter les régions Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon. Corrections de 16h50 à 18h10 sur France 3, soit 2h20 de direct depuis Montpellier. Alors, tous à vos stylos et... attention aux pièges !

Hélène MANDROUX a accueilli Bernard PIVOT lors de sa venue à Montpellier le 21 octobre dernier.

agenda

© Marc Coudrais



Danse à travers la ville

La saison Montpellier Danse 04 continue et nous fait voyager, de Théâtres en Opéras, de styles en rythmes, du réel à l'imaginaire.

Finalement, les réponses existent-elles ? Au spectateur de se forger sa propre conviction.

Opéra Comédie, mercredi 24 novembre à 20h30. Boyakodah

Dix danseurs et six musiciens se livrent, ensemble, à un véritable hymne à la vie ; à la recherche du "Boyakodah" (bonheur en guéré, langue de l'Ouest de la Côte d'Ivoire). A mi-chemin entre la danse africaine et contemporaine, le chorégraphe ivoirien Georges MOMBOYE a su réunir le meilleur de l'une et de l'autre.

Chai du Terral, vendredi 26 novembre à 20h45.

Autant vouloir le bleu du ciel et m'en aller sur un âne "Tri-logue" entre la performance de Christian RIZZO, le son de Gérome NOX et les lumières de Caty OLIVE. Dans cet "appartement", le danseur multiplie les états et joue au transformiste-prestidigitateur, manipulant objets et substances les plus insolites. La pièce devient vite incontrôlable...

Opéra Berlioz, mardi 9 novembre à 20h30. Ballet de la Comunidad de Madrid

Victor ULLATE et son ballet de la Comunidad de Madrid nous entraînent en Espagne à travers quatre "tableaux" alliant liberté, onirisme andalou, amour et, tel un feu d'artifice final, la rencontre explosive entre la technique classique et la grâce espagnole.

Théâtre Jean-Vilar, vendredi 19 novembre à 21h. C'est-à-dire...

Un plateau nu. Un tabouret. Une guitare. Un homme seul qui nous parle... et qui danse. L'Afrique, représentée par Seydou BORO, face à la création artistique d'aujourd'hui.

Entre/vue

Puis Germana CIVERA prend à son tour possession de la scène et la transforme à sa manière. L'espace s'emplit d'une bande-son où s'égrènent les réponses aux diverses questions posées, à tout le monde, un peu partout, lors de ses tournées. Seule, sans artifice, les mouvements de son corps les retranscrivent.

Locations et renseignements au 0 800 600 740 (appel gratuit)

Entrez dans la danse

Dancez à votre tour, grâce aux ateliers d'improvisation de la compagnie Yann Lheureux.

n'avez pas de complexe, tout le monde est bienvenu, du débutant au danseur professionnel et, depuis la création en 1994, cela fonctionne de mieux en mieux. Tous les jeudis, de 18h30 à 20h30, **du 11 novembre au 16 décembre**. Avant de vous lancer, vous pouvez approcher et comprendre le travail de la compagnie à travers une "exposition chorégraphique", véritable démonstration du travail brut en cours : **Lundi 15 à 20h**.

Pour approfondir, des stages sont également proposés : Isabelle RICHEZ transporte les enfants dans un univers féérique composé d'installations aériennes et de peintures. **Lundi 20 et mardi 21 décembre**, de 9 à 12h pour les 3 à 6 ans et de 14 à 17h pour les 7 à 10 ans. Yann LHEUREUX développe également l'esprit créatif des adultes en un stage de cinq jours intensifs **du 26 au 30 décembre**.

Plus de détails au 04 67 58 37 49 ou sur www.cie-yannlheureux.com



Le Centre chorégraphique national de Montpellier fête dix ans de création avec sa directrice, Mathilde MONNIER. Un film évoquant cette collaboration, réalisé par Claire DENIS, sera diffusé sur Arte dans les mois qui viennent.



HIGELIN enchante TRENET au Rockstore

Adolescent, Jacques HIGELIN interprétait le répertoire de Charles TRENET, dans les cinémas, pendant les entractes. Aujourd'hui, après le très beau parcours que l'on connaît, il revient à ses premières amours et nous transportera, vendredi 26 novembre au Rockstore, dans cet univers si particulier.

Rockstore, 20 rue de Verdun : 04 67 06 80 00. Programme complet sur www.rockstore.fr

voyage musical

De nombreuses salles de concerts existent à Montpellier, pour tous les genres. Ce serait dommage de ne pas en profiter.

L'Antirouille existe à nouveau

Programmation éclectique, nouveau décor, l'Antirouille a fait peau neuve. Avec une belle initiative, jeudi 25 novembre, concert des Locomotivés et Monstergas au profit des enfants de l'Hôpital Arnaud-de-Villeneuve. L'entrée est libre mais il faut apporter un jouet (neuf de préférence !)

L'Antirouille, 12 rue Anatole-France : 04 67 06 51 68. Ouverture des portes à 20h30.



Les "événements" du Sax'Aphone

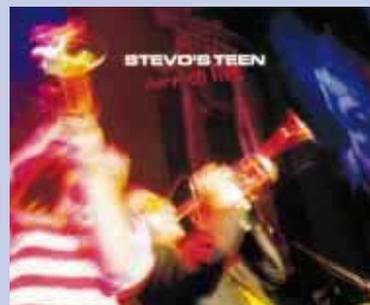
Vendredi 12 novembre : Damien LOPEZ Blues. A 20 ans tout juste, le jeune prodige possède un toucher de guitare qui fait rêver...

Vendredi 26 Novembre : Bill PERRY. Figure de la scène Blues New-yorkaise, il est à moitié afro-américain et Indien. Cette mixité se ressent dans sa musique, tantôt nonchalante, tantôt explosive.

Vendredi 3 Décembre : Chloé MONIN et Romain PREUSS, alias "scotch & sofa" captivent leur auditoire par des reprises envoûtantes et décontractantes. A consommer sans modération.

L'association CONTINUUM, qui dynamise le jazz, vous invite à ses scènes ouvertes tous les 4^e mardi du mois (soit, en novembre, le 24). Des cours et des rencontres privilégiées avec les artistes peuvent également être organisés. Plus d'infos sur le www.assocontinuum.com

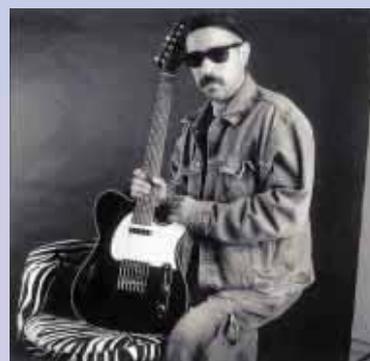
Le Sax'aphone, restaurant café-concert, 24 rue Ernest-Michel : 04 67 58 80 90. www.sax-aphone.com. Concerts à 22h.



Anniversaire à Victoire II

Le groupe montpelliérain festif Stevo's Teen célèbre ses dix ans sur scène les 26 et 27 novembre. Une grande fête comme on les aime avec des invités et plein de surprises...

Victoire II, domaine du Mas Grille à St Jean-de-Védas : 04 67 69 06 88.





Impromptu

Le nouveau journal de l'Opéra et de l'Orchestre National de Montpellier vient de paraître. Il se nomme Impromptu. Nouveau format, aspect différent, tout est fait pour mieux informer et donner encore un peu plus envie de se rendre aux concerts.

Ce premier numéro annonce malheureusement, la disparition de Jacques Prat, violoniste supersoliste de l'Orchestre National de Montpellier. Comme un ultime hommage à ce musicien d'exception, un concert est organisé, au profit des œuvres du Lions Club Montpellier-Maguelone, le samedi 20 novembre à 20h30 à l'Opéra Berlioz.

Symphonique : Quatre derniers Lieder de Richard STRAUSS et la Symphonie n°1 en ré majeur "Titan" de Gustav MAHLER, sous la direction d'Emmanuel KRIVINE, à l'Opéra Berlioz, vendredi 12 novembre à 20h30 et dimanche 14 à 17h.

Commedia : Les Trois énigmes, opéra en deux actes, création française d'après Turandot de Carlo GOZZI. Cet ouvrage a été écrit pour les enfants dans le but de leur faire découvrir le monde de l'opéra. Le mardi 9 novembre à 14h30, jeudi 11 à 15h et vendredi 12 à 19h. Opéra Comédie.

Lyrrique : Violettes impériales, opérette en deux actes de Vincent SCOTTO à l'Opéra Comédie le vendredi 19 novembre à 20h et les 20 et 21 à 15h.

Renseignements - réservations au 04 67 601 999 / 04 67 616 616 ou location@opéra-montpellier.com

Théâtre des treize vents

"La folle journée ou le mariage de Figaro". Derrière cette fable, se cache la langue sur laquelle BEAUMARCHAIS concentre toute son énergie et son ambition. Le langage est l'arme secrète de Figaro. Du 10 au 17 novembre. "5 péchés mortels". Une pièce grinçante et drôle où MITTERER, qui jamais ne se pose en moralisateur, explore les monstruosité et bizarreries de l'être humain. Du 24 au 27 novembre.

Théâtre de Grammont, réservations dans le Hall de l'Opéra-Comédie. 04 67 60 05 45 ou www.theatre-13vents.com

Les solistes de demain, spectacle gratuit avec le groupe Opéra junior.

Au programme : airs d'ensemble, airs d'opéras, duos et trios de compositeurs classiques (MOZART, FAURÉ, SCHUMANN, POULENC, BARTÓK...)

A la Maison pour tous Paul-Emile-Victor, vendredi 26 novembre à 18h30. Réservation au 04 99 58 13 58.

Le "foyer" de Montpellier

Le **musée Lou Fougau** (prononcer Fougau, en insistant sur le a) est situé en plein cœur du centre historique, au n°2 de la place Pétrarque. Il est ouvert tous les mercredis et jeudis de 15h à 18h. Dans ce musée au charme désuet, les bénévoles de l'association "Lou Parage" (égal au prince) vous accueillent chaleureusement autour, justement, du foyer monumental, don du château de Brissac, près de Ganges. La salle principale, reconstitution d'un cadre de vie familiale au siècle dernier, présente divers objets renvoyant à l'histoire de Montpellier. Une ambiance toute particulière se dégage de ce lieu où de véritables passionnés vous racontent des anecdotes du temps passé. Ici, les plus jeunes construisent leur imaginaire et les plus âgés retrouvent leur mémoire.

Amer América

Dans le cadre du Mois du film documentaire, l'association Bande Annonce (a-ba) présente Amer América, une approche de la réalité américaine contemporaine. Programmation de films documentaires présentant des aspects méconnus de la production cinématographique indépendante aux Etats-Unis, depuis le New-Deal jusqu'à aujourd'hui. Du 2 au 30 novembre à la médiathèque Fellini et à Monoquini, siège de l'association (5, rue Bayard), un point de vue critique et pertinent sur les maux de la société américaine sous l'angle des problèmes politiques, sociaux, religieux et raciaux. Avec, en point d'orgue le Lundi 29 novembre, au Diagonal Capitole à 20h, Loïn du Vietnam, film collectif réalisé par Chris MARKER, Joris IVENS, Alain RESNAIS, Jean-Luc GODARD, Agnès Varda...

a-ba : 5, rue Bayard 04 67 64 81 53. Tout au long du mois, d'autres thèmes seront également développés à la Médiathèque Fellini, place Paul Bec 04 99 06 27 47. Programmes sur place. Entrée libre.

La chine s'échappe des clichés

Jusqu'au 29 janvier, le Pavillon du musée Fabre accueille, à l'occasion de l'année de la Chine, une exposition sur le thème "Cinq décennies de photographies en Chine". Les clichés du photographe chinois Wu JIALIN, originaire du Yunnan seront exposés pour la première fois en France, aux côtés de ceux de Marc RIBOUD, photographe français de renom qui a mené un important travail en Chine montrant dans un premier temps, MAO dans une Chine grise et miséreuse et quelques années plus tard, l'opulence débridée de ce pays en train de s'ouvrir. Entrée libre. **Pavillon Musée Fabre 04 67 60 43 11.**

Galerie Saint-Ravy

Du 8 au 21 novembre, Jean-Yves AVEILLA expose ses paysages méditerranéens. Puis, du 22 novembre au 5 décembre, Emmanuelle HALTALI, jeune étudiante aux Beaux-Arts de Nîmes, présentera ses œuvres.

Carré Sainte-Anne

L'association "Nouveau Sainte-Anne" organise le salon des antiquaires de Montpellier le week-end du 20 et 21 novembre et la foire aux santons les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 décembre. La Mostra du livre ancien, qui aura lieu le week-end du 27 et 28 novembre est parrainée quant à elle par l'association "Les Amis des bouquins".

Théâtre La Vista

"Mistral tout ou rien" d'Yves ROUQUETTE : "Un voyage poétique et musical autour de l'homme Mistral à partir de son enfance, de ses émotions d'adolescent, de sa découverte des richesses de notre patrimoine littéraire. Pour découvrir une partie de l'oeuvre du prix Nobel de 1904 et un regard de poète sur la vie et le monde auquel il participe." **Vendredi 26 et samedi 27 novembre à 21h, dimanche 28 novembre à 16h, vendredi 3 et samedi 4 décembre à 21h et dimanche 5 décembre à 16h, au théâtre La Vista, 42 rue Adam de Craponne, tél. : 04.67.58.90.90.**

Théâtre Lakanal

"Nuit gravement au salut". Un "diner-duel" arbitré par un étrange serveur... Une pièce qui a obtenu un grand succès auprès des spectateurs et des critiques lors de son dernier passage en mai 1999. **Du mardi 9 au samedi 13 novembre à 21h, dimanche 14 à 18h.** **"Monsieur Malaussène".** Spectacle adapté de l'oeuvre de Daniel PENNAC. **Du mardi 30 novembre au dimanche 5 décembre à 21h. Théâtre Lakanal 17, rue Ferdinand Fabre. Réservations au 04 67 52 22 09.**

Déambulations

Petites scènes mais grande sincérité, engagement, émotion...au théâtre Jean-Vilar

après avoir déambulé devant l'album irréal de Michaël GIMENEZ, photomontage, souvenir d'un monde imaginaire créé à partir d'images de films, le théâtre Jean-Vilar vous convie, le **jeudi 28 novembre** à 21h, aux

Petites chansons terribles. Soisic, Tom ToreL et Mathias-T vous baladeront entre ombre et lumière, du côté des splendeurs et des mille et une petites misères de la condition humaine. On trouvera ainsi péleméle des textes et chansons de Pierre DAC, Francis BLANCHE, Boris VIAN, Kurt WEIL, mais aussi Jean-François HOMO, Tom TOREL ou encore Saint François d'Assise...

Le P'tit ciné Concert est un sprint musical au rythme effréné proposé par le Philharmonique de la Roquette sur six films d'animation et courts métrages produits par les studios Folimage, à Valence, et La Fabrique, à Saint-Laurent-le-Minier. **Mardi 9 novembre** à 19h. A partir de 6 ans.

Kawa, comédie circulaire de Jeanne et Martin BEZIERS est présentée par la Cie Théâtre du maquis. Théâtre jeune public à partir de 6 ans le **samedi 27 novembre** à 19h.

Il est des paradis où il ne fait pas bon vivre... Les épis noirs présentent "Bienvenue au Paradis", théâtre musical le **jeudi 2 décembre** à 21h. Textes, musiques et mise en scène de Pierre LERICQ

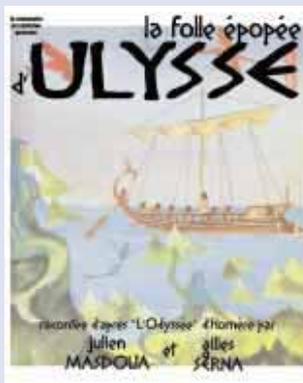
Réservations, Théâtre Jean-Vilar, au 04 67 40 41 39 ou www.ville-montpellier.fr/theatrejeanvilar/

La folle épopée d'Ulysse

Julien MASDOUA fait le tour du monde des épopées. Avec cette adaptation de l'Odyssée d'Homère, il reste respectueux des textes, mais laisse souvent s'exprimer son amour pour les Monty Pythons. Robert TOUSSEUL, avec sa basse, ses accessoires et ses bruitsages, parvient à accompagner l'acteur...

Au baloard, les **26 et 27 novembre** à 21h et le **28** à 18h.

Le Baloard, 21 Bd Louis-Blanc : 04 67 79 36 68.



"Voyage - langage"

au sein d'un décor simple, trois personnages, enveloppés par un beau travail de lumières, se racontent leurs souvenirs de jeunesse. Mais derrière les mots se cache une bataille vitale, une réflexion essentielle : jusqu'à quel point peut-on mentir ?

"C'était hier" d'Harold PINTER, mise en scène de Thady MACNAMRA. Du **9 au 20 novembre**, les mardis, vendredis et samedis à 20h45 ; mercredis, jeudis à 19h et dimanches à 17h.

Théâtre du Hangar, 3 rue Nozeran : 04 67 41 32 71.



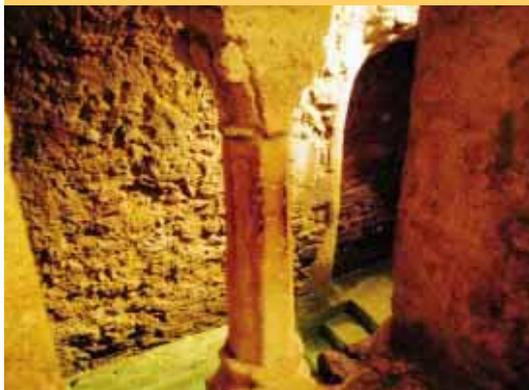
Et la promenade continue...

L'office de tourisme propose toujours ses visites du centre historique tous les mercredis, samedis et dimanches à 15h.

Il invite également les curieux à pousser d'autres portes et découvrir de nouveaux lieux à travers des balades insolites dévoilant la faculté de médecine (vendredi 19, samedis 13 et 27), la cathédrale St-Pierre (mardi 9) ou les lieux de mémoire juive (jeudi 25).

Mais il cherche à surprendre en créant de nouvelles visites comme celle qui aura lieu le **samedi 20 novembre** autour des rois d'Aragon (cf Patrimoine p 20). A ne pas manquer si l'on souhaite comprendre l'histoire de Montpellier.

Réservation obligatoire au 04 67 60 60 60.



exposition à Montpellier
au pavillon du musée Fabre
du 19 octobre 2004 au 29 janvier 2005



La CHINE

cinq décennies de photographies

de Marc Riboud

LE PAVILLON DU MUSÉE FABRE / esplanade Charles-de-Gaulle / 34000 Montpellier
ouvert de 13 à 19 heures, fermé le lundi
entrée libre

